SG

E. BANZET

L'ŒUVRE DE DIEU

PIERSON

L'ŒUVRE DE DIEU

ET

SES OUVRIERS

PUBLIÉ PAR LA SOCIÉTÉ DES LIVRES RELIGIEUX
DE TOULOUSE.

TOULOUSE, IMPRIMERIE A. CHAUVIN ET FILS, RUE DES SALENQUES, 28.

L'ŒUVRE DE DIEU

ET

SES OUVRIERS

PAR

E. BANZET

PASTEUR

TOULOUSE
SOCIÉTÉ DES LIVRES RELIGIEUX
DÉPÔT : RUE ROMIGUIÈRES, 7

1878

L'ŒUVRE DE DIEU

ET

SES OUVRIERS

I

DES FRUITS BÉNIS DE LA LECTURE DE LA BIBLE.

La Bible est le livre par excellence, le livre des livres; aucun autre, dans le monde, ne saurait lui être comparé. Aussi pourrait-on en dire tout ce qu'il y a de meilleur qu'on n'aurait pas encore épuisé tous les éloges qu'il mérite. Mais il est peut-être, pour le recommander, un moyen encore plus sûr que celui de le louer : c'est de lui appliquer la mesure que Jésus-Christ applique aux chrétiens eux-

mêmes : « Vous les reconnaîtrez, » dit-il, « à leurs fruits. Cueille-t-on des raisins sur des épines, ou des figues sur des chardons? Ainsi tout arbre qui est bon porte de bons fruits; mais un mauvais arbre porte de mauvais fruits. Un bon arbre ne peut porter de mauvais fruits, ni un mauvais arbre porter de bons fruits. Vous les connaîtrez donc à leurs fruits » (Matth., VII, 16-18 et 20). Nous voudrions en conséquence, pour vous faire voir quel trésor nous avons dans la Parole de Dieu, vous montrer, en jetant un coup d’œil rapide sur l’histoire de l’Eglise, que la lecture de la Bible produit partout les plus excellents fruits, et que partout où elle est lue et méditée, il y a de la vie religieuse, la piété fleurit, tandis que la mort règne là où elle est ensevelie dans l’oubli ou mise de côté pour être

M. Cranch, légiste célèbre de ce pays : « 1° La consommation annuelle des liqueurs spiritueuses aux Etats-Unis (avant 1827, pour 12 millions d'habitants), était de 72 millions de gallons (le gallon équivaut à un peu plus de 4 litres et demi) qui doivent avoir coûté aux consommateurs 48 millions de dollars (le dollar vaut 5 fr.) ; 2° on peut évaluer le nombre des ivrognes à 375,000 ; 3° il meurt annuellement 37,000 ivrognes dont la vie est abrégée, par l'intempérance, de dix années, terme moyen ; 4° les frais de justice criminelle pour ivrognerie s'élèvent à environ 6 millions de dollars. » — Nous ne pouvons citer tous les calculs de M. Cranch. Qu'il nous suffise de dire qu'il évalue les différentes pertes matérielles occasionnées à son pays par l'ivrognerie à plus de 500 millions de francs. Et que serait-ce, si nous avions une statistique semblable pour les Etats-Unis d'aujourd'hui, qui renferment environ 40 millions d'habitants ? »

« En France, » dit M. Mottet (1859), « il y a plus de 100,000 individus exposés à engendrer des fous, des épileptiques, des imbéciles ou des

idiots, parce qu'ils peuvent, sur le premier comptoir de marchand de vin, au coin de la rue, boire, jusqu'à l'abrutissement, un poison dont l'effet se produira tôt ou tard d'une manière fatale. »

D'après un recensement général fait par l'administration, en 1851, il y avait en France un total de 46,257 aliénés, idiots ou crétins; en 1861, on en a trouvé 84,214, c'est-à-dire une augmentation de 37,957 sur le recensement de 1851.

Et d'où vient cet accroissement extraordinaire dans le chiffre de ces malheureux? De la débauche en général et en particulier de l'ivrognerie.

Ce qui sert du reste à le prouver, c'est l'augmentation extraordinaire des débits de boisson dans notre pays. Depuis 1830, 91,000 nouveaux débits ont été ouverts en France, de sorte qu'il en existe maintenant 373,000 (1), soit 1 pour 100 habitants. Il y a des centres

(1) Ces chiffres ont été donnés il y au moins dix ans; aujourd'hui le nombre des débits de boisson est certainement de beaucoup plus considérable.

manufacturiers qui en comptent 1 pour 66,55 et même pour 49 habitants.

Aussi, la funeste habitude d'aller au cabaret devient-elle de plus en plus générale : c'est là que des foules de jeunes gens et de pères de famille passent leurs dimanches et souvent le lundi et engloutissent une grande partie du gain obtenu péniblement à la sueur de leur front !

Qu'on s'étonne, après cela, de voir des multitudes de plus en plus étrangères aux choses de Dieu, et le niveau de la moralité publique baisser tous les jours !

Aussi, tous ceux qui ne peuvent pas prendre tranquillement leur parti d'un tel état de choses doivent-ils avoir à cœur d'y porter un sûr et prompt remède.

Mais que faudrait-il faire dans ce but? En Suède, en Russie et en Pologne, où l'on s'enivre presque exclusivement de l'eau-de-vie de grains dont on n'a pas, dans une première distillation, séparé les huiles infectes qui l'accompagnent, on s'empare de l'ivrogne, on l'enferme, et tous ses aliments, son eau, son pain lui sont servis invariablement assai-

sonnés avec l'huile qui se trouve dans l'alcool de grains. Ce régime, au bout de quelques jours, le dégoûte, paraît-il, tellement, que, lorsqu'on lui rend sa liberté, dans certains cas heureux, il ne peut plus approcher ses lèvres de la fatale eau-de-vie de grains.

Quels que soient les résultats que l'on ait pu obtenir par ce procédé, nous préférons de beaucoup le remède américain et anglais qui a déjà fait un bien immense et qui consiste dans la formation de Sociétés de tempérance. Elles se divisent en trois catégories distinctes. Dans la première on s'abstient non-seulement de toutes liqueurs fortes, mais encore de toutes les boissons fermentées. Dans la deuxième catégorie, les membres adoptent le thé comme boisson alimentaire exclusive. Dans la troisième, les associés renoncent à l'usage des liqueurs fortes et ne s'accordent qu'une dose modérée de boissons fermentées.

En France, qu'avons-nous fait jusqu'ici pour combattre le redoutable fléau de l'ivrognerie? Rien ou presque rien jusqu'en 1872.

Alors, après les désastres de la guerre franco-allemande, on a compris que si la moralité doit être à la base des institutions d'un peuple, on ne peut être indifférent aux conséquences du vice dont nous parlons. Et pour lui opposer une barrière, l'Assemblée nationale de Versailles a voté une loi dont voici les principales dispositions :

« Art. 1. Tous ceux qui seront trouvés en état d'ivresse manifeste dans les établissements publics ou dans les rues seront punis d'une amende de 1 à 5 fr.

» Art. 2. En cas de récidive dans les douze mois qui auront suivi la deuxième condamnation, l'inculpé sera traduit devant un tribunal de police correctionnelle et puni d'un emprisonnement de six jours à un mois et d'une amende de 16 à 300 fr. En cas de nouvelle récidive en moins d'un an, le délinquant pourra être condamné au maximum de ces peines, lesquelles pourront être élevées jusqu'au double.

» Art. 3. Après deux condamnations en police correctionnelle pour délit d'ivresse, l'ivrogne sera déclaré, par un nouveau jugement,

incapable d'exercer les droits suivants : 1° de vote et d'élection ; 2° d'éligibilité ; 3° d'être appelé ou nommé aux fonctions de juré ou d'autres fonctions publiques, ou aux emplois de l'administration ou d'exercer ces fonctions ou emplois ; 4° de port d'armes pendant deux ans.

» Art. 5. Le cabaretier qui aura laissé boire jusqu'à l'état d'ivresse ou donné à boire à des gens ivres et à des mineurs de moins de seize ans sera puni.

» Art. 6. Le débitant qui, ayant subi depuis moins de trois ans deux condamnations, se sera de nouveau rendu coupable de l'un des délits déjà prévus, sera puni d'un emprisonnement de six jours à un mois et d'une amende de 16 à 300 fr. S'il y avait nouvelle récidive en moins de deux ans, il pourrait être condamné au double du maximum de ces peines. Dans d'autres cas, il sera privé des droits indiqués à l'art. 3, ou bien son établissement sera fermé pour un temps qui ne saurait excéder un mois ou bien encore on lui enlèvera le droit de livrer des boissons à consommer sur place. »

Voilà assurément une bonne loi contre l'ivrognerie ! Mais cela ne suffit pas : il faut encore l'appliquer ; il faut que les représentants de l'autorité, se pénétrant bien de l'importance du but à atteindre, accomplissent fidèlement leurs devoirs à l'égard des délinquants. Alors, on ne saurait en douter, elle produira un grand bien.

Toutefois, pour arriver à des résultats positifs et durables, il ne faut pas que nous comptions uniquement sur le gouvernement, comme on a malheureusement trop l'habitude de le faire dans notre pays pour tout ce qui est d'un intérêt général. Il faut au contraire que l'initiative privée emploie tous les moyens qui sont à sa disposition pour prévenir et combattre énergiquement ce mal.

Voici, ce nous semble, ce qui pourrait amener les plus heureux résultats :

1° Répandre l'instruction primaire, morale et religieuse à pleines mains. Créer des bibliothèques populaires d'où l'on bannirait tous les livres qui ne sont pas rigoureusement moraux. Inspirer à la jeunesse (ce devoir concerne particulièrement les ministres de la religion,

les instituteurs, les parents et les amis de l'enfance) l'horreur de l'ivrognerie, en lui faisant toucher, comme du doigt, ses redoutables conséquences, à quelque point de vue que l'on se place;

2° Faire dans chaque hameau, dans chaque village et dans chaque ville des conférences populaires et spéciales contre l'ivrognerie;

3° Créer des Sociétés de tempérance (1).

Si l'on entrait résolûment dans cette voie, avec la bénédiction de Dieu, l'on préviendrait bien des maux, et l'on arracherait certainement au plus honteux des esclavages une foule de malheureux.

(1) Une société pour la répression de l'ivrognerie a été fondée en 1872 à Paris. La plupart des personnes qui en ont pris l'initiative appartiennent au corps médical et à l'Académie de médecine. Elle se propose pour but de provoquer la création de sociétés départementales qui lui seront affiliées, d'encourager par des conférences et des publications populaires à combattre ce fléau, de poursuivre l'édiction de mesures de police contre les débits de boissons alcooliques et de demander de nouveaux impôts sur ces boissons, de manière à en restreindre autant que possible l'abus.

Nous avouons n'avoir plus guère entendu parler de cette Société depuis sa fondation.

A l'œuvre donc, en regardant à Celui qui peut seul donner du succès à nos entreprises !

XI.

UN PRÉCIEUX MOYEN D'ÉVANGÉLISATION.

Comme au temps de Jésus-Christ, l'on peut certainement dire : « La moisson est grande ! » En effet, que d'âmes encore plongées dans les plus profondes ténèbres ! que de multitudes qui ne vivent que pour la satisfaction de leurs besoins matériels ! que de contrées où règnent sans partage l'incrédulité, la superstition et tous les désordres qui en sont une inévitable conséquence !

Mais, grâce à Dieu, si les besoins sont immenses, les moyens d'évangélisation ne nous font pas non plus défaut. Parmi ces moyens, l'un des plus précieux, sans contredit, ce sont les traités religieux. Mais,

quoiqu'il soit incontestable que par ce genre de littérature on peut travailler souvent, de la manière la plus facile et la plus bénie, à l'extension du règne de Dieu, beaucoup de chrétiens négligent les traités ou semblent ne pas se douter qu'ils pourraient s'en servir pour jeter en terre quelques grains de la bonne semence qui porte des fruits jusqu'à la vie éternelle : c'est ce qui nous engage à attirer sur ce sujet l'attention des enfants de Dieu.

A toutes les époques importantes de l'histoire de l'Eglise, les traités ont joué le plus grand rôle. Dans l'âge apostolique, par exemple, qu'étaient les épîtres d'un Paul, d'un Pierre, d'un Jean? C'étaient des traités inspirés qui circulaient d'une église à une autre, qui étaient lus en public et en particulier, et qui, plus que la prédication orale, ont contribué à répandre la connaissance du salut qui est en Jésus-Christ.

A l'époque de la Réformation, ce furent les traités religieux, qui donnèrent la plus vigoureuse impulsion à cette œuvre immense de rénovation morale et religieuse. Ne sont-ce pas les traités de Luther qui, reproduits par

la presse par centaines de mille exemplaires ont imprimé à l'Allemagne ce vaste mouvement qui l'a détachée aux deux tiers du catholicisme? Et en France, ne sont-ce pas les lettres et les petits écrits de Calvin qui, pénétrant dans les châteaux de la noblesse, dans les cloîtres et dans la demeure de l'artisan, ont le plus contribué à répandre la connaissance de l'Evangile? Cela est si vrai que Farel et Toussaint, voyant tout le profit qu'ils pouvaient retirer de ce moyen d'évangélisation formèrent une société pour répandre de petits traités au milieu du peuple; à la demande de Farel, les chrétiens riches de Lyon, de Metz et de Meaux, donnèrent généreusement pour soutenir cette œuvre.

Mais après l'époque de la Réformation, où la foi des chrétiens se manifestait d'une manière si touchante, lorsque le formalisme et les discussions stériles eurent remplacé la vie religieuse et le zèle à propager la bonne nouvelle du salut, l'on abandonna presque complétement l'œuvre de l'évangélisation par le moyen des traités religieux. L'on n'y revint sérieusement qu'au commencement de ce

siècle, lorsque l'Eglise sentit le besoin de sortir de son profond sommeil ; et une fois l'impulsion donnée, surtout par la fondation de la grande société anglaise des traités religieux (1799) presque tous les pays protestants voulurent avoir leur société de traités.

Et avec quel zèle les chrétiens vivants se servaient de ce moyen pour éclairer les âmes ! Pour ne parler que de notre pays, chacun sait que les hommes du Réveil ne sortaient plus de leurs demeures sans avoir les poches et les mains pleines de traités qu'ils plaçaient partout où ils en trouvaient l'occasion. Sans doute, beaucoup auront été déchirés, perdus ; toutefois, qui dira combien de pécheurs ont été amenés au Seigneur, combien qui ont été affermis dans la foi, vivifiés, consolés au sein de leurs afflictions, par ces précieux écrits?

Mais alors, pourquoi ce beau zèle s'est-il si vite refroidi? Pourquoi les chrétiens de notre génération affichent-ils en général une si grande indifférence à l'égard de l'œuvre des traités religieux?

Nous répondrons en toute franchise : Parce que nous n'avons plus la vie de nos devan-

ciers; parce que notre piété étant devenue fade, sans vertu, nous ne sommes plus dévorés du besoin de glorifier Dieu en temps et hors de temps. Le christianisme est, pour la plupart, ou quelque chose de purement intellectuel, ou seulement une affaire de mode, de bon ton, et dans ce triste état d'âme, on comprend qu'il n'y ait plus de place pour l'œuvre excellente dont nous parlons.

A côté de cette cause principale nous en indiquerons une autre qui a bien aussi son importance pour expliquer le refroidissement du zèle à l'égard des traités religieux; la voici : Les sociétés de traités n'ont pas toujours été assez sévères dans le choix de ceux qu'elles ont fait imprimer; on en trouve beaucoup de ternes, de froids, de peu attrayants qui ne satisfont ni l'esprit ni le cœur et qui par conséquent ne remplissent pas les conditions d'un bon traité.

Pour qu'un traité puisse atteindre son but, il doit :

1° Etre écrit d'une manière simple, populaire, accessible aux intelligences les moins habituées à réfléchir.

2° Il doit, autant que la matière le comporte, présenter la vérité sous forme de récit, de biographie ou d'une scène quelconque de la vie qui donne quelque chose de vivant à la pensée dominante que l'on veut faire pénétrer dans l'esprit du lecteur.

3° Il doit être profondément empreint de l'esprit évangélique et présenter au pécheur, soit directement, soit indirectement, cette vérité que l'on ne peut être sauvé que par la foi en Jésus-Christ, et régénéré par le Saint-Esprit.

L'œuvre des traités, basée sur de tels principes, est assurément une œuvre voulue de Dieu et éminemment utile pour répandre la connaissance de son nom au milieu de toutes les classes de la société et souvent là où l'on ne pourrait pénétrer d'une autre manière. Et elle a ceci de particulièrement remarquable, qu'elle est à la portée du plus petit, du plus simple d'entre les chrétiens. Pour l'accomplir il ne faut qu'un peu de foi et un peu de compassion pour les âmes que Jésus-Christ a rachetées et qui seront perdues si elles restent loin de lui.

Que chaque chrétien devienne donc un ami

des traités religieux, qu'il en ait une provision selon ses moyens, et qu'il se mette hardiment à cette œuvre sans se laisser arrêter par les préjugés ou par la routine. Il est bien temps que nous sortions de notre apathie! Tandis que nous nous croisons les bras, l'incrédulité, par le moyen de cette mauvaise littérature qui foisonne partout, fait ses ravages dans les âmes et y sème des germes de mort. Ayons un peu de son zèle; mais surtout demandons à Dieu qu'il bénisse chaque traité que nous donnerons ou que nous prêterons, et, n'eussions-nous, par notre sollicitude, arraché qu'une seule âme à la mort, nous aurons fait une œuvre pour laquelle les anges se réjouiront dans le ciel.

XII

NOS DISSÉMINÉS.

S'il est pour le chrétien une grâce précieuse entre toutes, c'est assurément celle de pouvoir vivre en communion avec des frères en la foi, et de goûter avec eux tous les bienfaits d'un culte en esprit et en vérité.

Pour avoir le bonheur de jouir de ce privilége incomparable, nos pères, il n'y a pas un siècle, se réunissaient dans les bois, dans les cavernes des montagnes, dans les déserts et s'exposaient ainsi volontairement à être traînés sur les galères ou à mourir sur l'échafaud.

Tous les chrétiens évangéliques, qui peuvent aujourd'hui jouir en toute liberté de la communion fraternelle, ne sauraient être, par

conséquent, trop reconnaissants des faveurs inappréciables qui leur sont accordées. Aussi, partout où ils ont à leur portée soit un temple, soit la plus modeste chapelle, ne devraient-ils jamais se priver d'une telle grâce, à moins d'y être contraints par des circonstances majeures.

Mais, hélas! beaucoup de nos coreligionnaires protestants sont loin de pouvoir profiter de tels avantages, et sont entièrement privés des ressources propres à entretenir et à nourrir la vie chrétienne.

Nous voulons parler, on le comprend, de nos frères disséminés sur tout le vaste territoire de la France. On pourrait peut-être les compter par dizaines et par vingtaines de mille, surtout depuis qu'à la dissémination ancienne produite par les causes les plus diverses, est venue s'ajouter une dissémination nouvelle, celle de nos frères alsaciens qui ont été conduits, par des raisons patriotiques dignes de respect, dans une foule de localités où ils sont le plus souvent entièrement dépourvus de tout moyen d'édification.

Or, quels sont les résultats que doit néces-

sairement produire un tel état de choses? Les voici :

Des milliers de protestants tombent ainsi chaque jour dans l'indifférence religieuse si ce n'est dans l'incrédulité la plus complète.

Une foule d'autres, au bout de quelques années, sont entièrement perdus pour nos Eglises, par le fait que s'ils ne deviennent pas eux-mêmes catholiques, leurs enfants, qui ont peut-être été baptisés par le prêtre, ou qui se sont vus, pour ainsi dire, contraints de fréquenter des écoles d'un autre culte, ont été amenés naturellement à faire leur première communion dans l'Eglise catholique et sont devenus ainsi étrangers, sinon hostiles, à la communion religieuse à laquelle appartenaient leurs pères.

C'est là assurément un mal que l'on n'a pas assez considéré jusqu'ici.

Mais n'est-ce pas, dira-t-on, un mal sans remède? Certainement non, et nous allons le prouver.

Le premier remède à appliquer consisterait à ne pas augmenter le mal lorsque cela n'est pas absolument nécessaire. Aussi dirons-nous

à ceux qui vivent au sein d'Eglises où ils jouissent des secours spirituels du culte public : Réfléchissez bien avant d'abandonner de tels avantages. Voyez si ce ne sont pas là des biens préférables à ceux dont vous croyez pouvoir jouir ailleurs. En tous cas, si vous devez absolument quitter votre paroisse, faites tout ce qui dépend de vous pour fixer votre nouveau domicile dans un lieu où vous retrouverez une église de votre culte.

Ensuite, quant aux maux produits par la dissémination actuelle, voici quels seraient les moyens de les combattre.

Il faudrait d'abord soutenir plus efficacement qu'on ne l'a fait jusqu'ici nos sociétés religieuses (société centrale et société de l'instruction primaire, par exemple) qui se proposent précisément pour but d'atténuer les funestes effets de la dissémination de nos frères en fondant des lieux de culte et des écoles protestantes dans les localités qui en sont dépourvues.

Il faudrait en outre chercher à se procurer un certains nombre d'agents spéciaux (évangélistes et colporteurs) dont la tâche consis-

terait uniquement à visiter les disséminés.

Que l'on songe à tout le bien qu'ils pourraient faire !

Il faudrait de plus employer un moyen qui pourrait être mis en pratique sans trop de peine et qui produirait assurément les meilleurs résultats : ce serait de donner une vigoureuse impulsion à la mission intérieure et de créer des groupes d'évangélisation partout où se trouvent des éléments sérieux et vivants, en mettant au cœur de leurs membres les plus valides et les plus zélés d'aller visiter leurs frères disséminés dans un certain rayon. Ainsi l'on pourrait fournir à bon nombre d'entre eux des secours spirituels dont ils sont entièrement privés.

Toutefois, par tous les moyens que nous venons d'indiquer, on ne pourrait encore pourvoir à l'éducation de la jeunesse que d'une manière bien imparfaite. Il faudrait alors, pour lui assurer les bienfaits d'une éducation sérieuse et chrétienne, adopter chaleureusement l'idée des catéchuménats ou établissements que l'on créerait dans certaines régions, et où seraient admis pendant l'hiver les en-

fants des disséminés. Il y a déjà des institutions de ce genre à Epinal, à Saint-Dié (Vosges) et à Wanquetin (Pas-de-Calais) dont on recueille les meilleurs fruits.

Enfin, un dernier et précieux moyen, le plus facile de tous et assurément pas le moins efficace, consisterait à se servir de la presse pour évangéliser nos frères disséminés. Voici ce que nous voulons dire : La grande puissance du jour, c'est sans contredit le journalisme qui propage les idées bonnes ou mauvaises avec une rapidité étonnante et jusqu'aux demeures les plus reculées. Or, ne pourrait-on pas employer cette puissance pour évangéliser nos disséminés? Ne pourrait-on pas, pour une minime dépense, les abonner à un journal religieux qui irait leur parler périodiquement de l'Evangile, de leur Eglise et leur apporterait des nouvelles du règne de Dieu? Nous serions en mesure de citer plus d'un fait qui montrerait que cette manière d'évangéliser a déjà été abondamment bénie.

Voilà les principaux moyens dont on pourrait se servir, pour porter remède, dans une certaine mesure, aux maux que la dissémina-

tion de nos frères occasionne chaque année à notre Eglise protestante de France.

Que l'on se mette donc à l'œuvre avec foi, dans un esprit de prière et de vraie charité, et l'on verra bientôt que ce champ de travail n'est pas aussi ingrat qu'il peut le sembler au premier abord. Non-seulement on réussira à conserver à notre Eglise une foule de protestants qui, par suite de l'état de délaissement où ils se trouvent, sont perdus pour elle, mais encore la dissémination pourra être, dans certains cas, un bien, en ce sens que là où il se trouvera des protestants sérieux et chrétiens, ils deviendront des lumières pour éclairer les âmes qui les entourent et seront peut-être dans la suite des points d'attache pour former de nouvelles Eglises.

Chrétiens qui vivez dans l'abondance des biens spirituels, souvenez-vous que tout ce que l'on fait pour les pauvres délaissés, on le fait à Jésus-Christ lui-même. « Je vous dis en vérité qu'en tant que vous avez fait ces choses à l'un de ces plus petits de mes frères, vous me les avez faites à moi-même » (Matthieu, XXV, 40).

XIII

DES RÉUNIONS DE TRAVAIL EN FAVEUR DES ŒUVRES CHRÉTIENNES.

Faire le bien est une chose si douce et un privilége si grand, que rien assurément, ne doit être plus cher au cœur de l'enfant de Dieu. Aussi, toute sa joie et le but de son ambition doit-il être de se dépenser pour les autres et de travailler à l'avancement du règne de Dieu. Ainsi agissait Jésus. Les Evangiles nous disent qu'il allait de lieu en lieu en faisant du bien. Mais tous ne sont pas appelés à imiter le Seigneur en cela. Beaucoup au contraire, n'ont jamais l'occasion de sortir de la localité qu'ils habitent, souvent même du cercle restreint de la famille et de quelques connaissances.

Ce rôle est en général réservé à la femme, dont la sphère d'activité ne dépasse ordinairement pas les bornes du foyer domestique. C'est aux siens, qu'elle doit se consacrer avant tout. Si elle négligeait un devoir de famille indispensable pour s'occuper d'autre chose, nous n'hésitons pas à déclarer qu'elle faillirait à sa tâche et n'accomplirait plus la volonté de Dieu.

Que l'on ne se méprenne donc pas sur ce que nous allons dire. Nous ne voulons nullement proposer à la femme chrétienne une œuvre qui serait incompatible avec la mission que Dieu lui a confiée ; il s'agit, au contraire, d'une tâche qu'elle peut accomplir à côté de ses autres devoirs, pour la gloire de Dieu et le bien des âmes : nous voulons parler des réunions de travail en faveur des œuvres chrétiennes.

Ces réunions se composent des femmes et des jeunes filles chrétiennes d'une localité, qui sont désireuses de faire quelque bien pour le Seigneur. A un jour donné, elles se réunissent pour travailler ensemble : l'une tricote, l'autre coud, une troisième brode; chacune s'occupe selon ses aptitudes, et le produit de

leur travail est consacré, soit aux pauvres de l'Eglise et aux orphelins, soit à d'autres œuvres chrétiennes qui, sous des formes diverses, répandent la bonne semence de l'Evangile dans le monde.

Que les femmes chrétiennes d'une Eglise s'assemblent seulement une fois par semaine, pendant deux heures, soit l'après midi, soit le soir, et l'on verra qu'elle somme de travail sera déjà réalisée au bout d'un mois. Non-seulement il y aura de quoi vêtir les pauvres de la paroisse, mais l'on pourra souvent, avec ce qui restera, former le fond d'une vente pour la Société des missions ou pour toute autre société religieuse. Ce dernier résultat pourra encore être plus facilement atteint, si quelques mois avant l'époque fixée pour la vente, on adresse un appel spécial à tous les dévouements féminins en leur représentant le but élevé auquel on pourrait parvenir si chacun apportait à l'œuvre projetée, toute la bonne volonté désirable et un esprit de sacrifice réel. Pour confirmer ce que nous avançons, il nous suffira de citer un fait bien propre à encourager : dans plusieurs églises de

campagne, des ventes viennent d'être faites, soit pour la Société des missions, soit pour celle de l'instruction primaire ou pour les deux à la fois, qui ont rapporté : 150 fr., 300 fr., 500 fr., 800 fr., 1000 fr., 2000 fr. et 2300 fr.

L'on voit, par cette simple donnée, tout ce qui pourrait être accompli en faveur des œuvres chrétiennes, si toutes nos Eglises entraient dans ce mouvement. Tandis qu'aujourd'hui la plupart d'entre elles ne font rien pour les œuvres d'évangélisation ou du moins ne donnent que des sommes dérisoires, il n'y aurait, avec l'institution des réunions de travail et des ventes, pas d'Eglise où le produit des efforts des femmes chrétiennes ne s'élevât à une somme fort respectable. Aussi, nous n'hésitons pas à l'affirmer, si au sein de notre protestantisme français l'on se mettait résolûment à cette œuvre, nos sociétés religieuses pourraient bientôt doubler, tripler et même quadrupler leur budget, et chaque année elles seraient en mesure d'étendre le cercle de leur activité.

Toutefois, si le profit matériel de telles

réunions est relativement considérable, le profit moral qui en résulte est plus grand encore. D'abord elles sont une école de dévouement où l'on apprend à se dépenser pour les autres, chose si étrangère au cœur naturel et à laquelle on ne s'accoutume qu'en imitant Jésus-Christ. Ensuite si, lorsque les doigts travaillent et que l'esprit est inactif, un membre de la réunion fait la lecture d'un journal religieux ou d'une biographie chrétienne, l'on voit immédiatement toutes les bonnes semences qui pourront être déposées dans le cœur de celles qui font l'œuvre du Seigneur. Aussi, n'est-il pas rare d'entendre des membres de telles réunions confesser que les heures qu'ils y passent sont d'entre les plus heureuses et les plus bénies de leur vie.

Viennent maintenant des objections : Tout cela peut être très-vrai, nous dira-t-on ; mais pour fonder de telles réunions, il faut avoir des éléments qui ne se trouvent que dans des paroisses privilégiées ; aussi sont-elles impossibles au milieu de nous, ou du moins attendrons-nous à plus tard pour chercher à en organiser.

Nous répondons : Cette manière de juger les réunions de travail dont nous parlons est le résultat d'une grave erreur. Que la femme du pasteur ou toute autre chrétienne qui voudra faire quelque chose pour le règne de Dieu adresse seulement un appel à quelques personnes dévouées qu'elle convoquera dans sa maison ou ailleurs, et, avec le secours de Dieu, l'on ne tardera pas à s'apercevoir que la chose était plus facile qu'on ne l'avait cru d'abord, et que même la plus petite Eglise de notre pays pourrait avoir chaque année une vente en faveur des œuvres chrétiennes.

En tous cas, la femme désireuse de travailler de ses mains pour le Seigneur, fût-elle seule, ne se laissera pas arrêter par cet obstacle; elle imitera plutôt Dorcas, la faiseuse de robes de l'Eglise de Joppe (Actes, IX, 36-42) et le peu qu'elle fera ainsi au nom du Seigneur ne manquera pas de lui être agréable et de porter des fruits à la gloire de Dieu.

Nous dirons donc en terminant ces lignes : Quoi que l'on fasse qui a pour objet l'extension du règne de Dieu, on peut être assuré de l'approbation du Seigneur. On peut néan-

moins affirmer que ce qui lui est agréable par-dessus tout, c'est le travail personnel, celui que l'on accomplit au prix d'efforts et de sacrifices en rapport avec la position qu'on occupe. Or, le travail que nous venons d'indiquer fournit à toutes nos sœurs un précieux moyen d'agir dans cet esprit. — Qu'elles se mettent donc à l'œuvre avec confiance, et la bénédiction de Dieu reposera sur elles et sur le travail de leurs mains.

XIV

DES ŒUVRES CHRÉTIENNES ET DU DEVOIR DE LES SOUTENIR DE NOS DONS.

Les œuvres chrétiennes sont, comme leur nom l'indique, une création du christianisme; elles ont été enfantées par l'Evangile.

En effet, dans le paganisme ancien, il n'est nullement question d'œuvres ayant pour but le soulagement des misères humaines. Là, les pauvres ont toujours été abandonnés à leur pauvreté, les êtres infirmes et les vieillards délaissés ou mis à mort lorsqu'on voulait s'en défaire plus vite; les malades et tous les êtres souffrants, lorsqu'ils ne trouvaient aucune commisération dans le sein de leur propre famille, n'avaient à attendre du dehors aucun adoucissement à leurs maux.

Dans le paganisme moderne, il en va absolument de même. Le cœur naturel portant partout et toujours les mêmes fruits, quand on laisse vivre la partie souffrante de l'humanité, on ne fait absolument rien pour lui venir en aide.

Ce n'est que sur le terrain évangélique que l'on trouve des œuvres n'ayant d'autre but que de soulager les infortunes des malheureux et de travailler au bien-être spirituel des membres de notre race.

Et si l'on nous demande la raison de ce fait nous dirons simplement : C'est parce que l'Evangile seul peut sortir l'homme de son égoïsme et toucher son cœur, et que seul aussi il lui fait voir dans tous les hommes, même dans les plus misérables et les plus indignes, des âmes immortelles, des frères que Dieu appelle comme lui à la vie éternelle.

C'est là qu'est la source des œuvres chrétiennes et nullement dans la prétendue bonté naturelle du cœur de l'homme.

Ces œuvres peuvent se diviser en deux grandes catégories : celles ayant pour principal but le soulagement des misères matérielles par la bienfaisance et celles qui ont direc-

tement en vue l'avancement du règne de Dieu par le moyen de l'évangélisation.

Les premières comprennent le soin des pauvres, des malades, des vieillards et des orphelins. Il y a là un champ immense à exploiter dont les limites s'étendent à mesure que l'on y travaille et que l'on apprend à connaître mieux toutes les conséquences que le péché a eues pour l'homme. Qui dira en effet combien de pauvres sont abandonnés, souffrent de la faim et de toutes sortes de misères, combien de malades sont à secourir, d'orphelins à recueillir et de vieillards auxquels il faudrait tendre une main secourable au soir de la vie!

Parmi les œuvres de la seconde catégorie auxquelles nous voulons spécialement nous arrêter, parce qu'elles sont généralement moins comprises que les premières et conséquemment moins soutenues, nous citerons : les *Sociétés bibliques*, de *Livres* et de *Traités religieux*, des *Missions*, de l'*Instruction primaire* et toutes celles qui ont directement ou indirectement pour but l'extension du règne du Dieu sur la terre.

Ces œuvres ont à leur base des principes qui se résument tous dans cette grande vérité : L'homme, dans son état naturel, est perdu; mais Dieu dont la miséricorde est infinie, a eu pitié de lui et a envoyé dans le monde son Fils Jésus qui, par son obéissance, à la loi de Dieu, par sa mort et sa résurrection a accompli l'œuvre de son salut. Par lui, le pécheur peut être relevé et réintégré dans la communion avec Dieu ; il peut redevenir son enfant et être héritier de la vie éternelle.

Pourrait-on par conséquent imaginer un but plus sublime que celui que se proposent nos œuvres chrétiennes d'évangélisation? Les besoins n'ont jamais été plus grands et plus pressants qu'aujourd'hui! Partout des âmes qui périssent faute de connaître le seul nom qui ait été donné aux hommes par lequel ils puissent être sauvés. Partout des multitudes vivant sans Dieu et sans espérance dans le monde et qui ne demanderaient, pour être arrachées à la condamnation, qu'à être instruites dans les vérités du salut.

Il est donc du devoir de tout chrétien de s'intéresser véritablement et sérieusement aux

œuvres chrétiennes et de les soutenir efficacement.

Pour comprendre ce devoir, il suffit d'abord de considérer que toutes nos sociétés religieuses se trouvent en face de besoins qui exigent chaque jour des dépenses considérables; il faut ensuite se dire que nous ne sommes que les économes de nos biens, que c'est Dieu qui nous les a donnés en dépôt et que nous devons par conséquent les administrer selon ses vues miséricordieuses, en nous accordant sans doute ce qui nous est nécessaire, mais aussi en en donnant une partie au Seigneur, qui fait de la libéralité, pour chaque chrétien en mesure de l'exercer, une obligation des plus impérieuses et des plus sacrées.

Toutefois, quoique ces vérités soient évidentes pour tous ceux qui veulent y réfléchir un instant, en tire-t-on ordinairement les conséquences qui en découlent naturellement? Hélas! non.

Pour vous convaincre de ce fait, voyez comment on administre ces biens ! On pense à soi et aux siens, et il ne reste en général

rien ou presque rien pour Dieu. Voyez toutes les dépenses superflues que l'on se permet, toutes les vanités que l'on recherche, toutes les futilités après lesquelles on court, ne se refusant rien de ce qui peut flatter le vieil homme et satisfaire ses goûts charnels; mais quant à l'œuvre du Seigneur et à l'avancement de son règne dans le monde, on n'y pense pas, on ne ferait pas le moindre sacrifice pour cette cause, la plus sainte de toutes.

On nous objectera peut être que les œuvres chrétiennes se multipliant chaque jour et grandissant en besoins, il est impossible de les soutenir toutes efficacement.

A cela nous répondrons : la charité chrétienne est fertile en ressources, et là où elle ira chaque jour se retremper à sa source qui est Christ, elle sera inépuisable.

Du reste si l'on veut une norme d'après laquelle on puisse mesurer les sacrifices que Dieu demande de nous, nous indiquerons celle que l'Eternel avait lui-même prescrite à son peuple.

Sous l'ancienne Alliance, Dieu demandait aux Israélites trois sortes de redevances : les unes étaient pour le service du culte et l'entretien des lévites; les autres, pour l'assistance des pauvres; les autres enfin, étaient un simple tribut payé à l'Eternel. Toutes ces redevances consacrées à Dieu s'élevaient à plus du tiers du revenû des Juifs.

Est-ce à ce chiffre qu'atteint notre libéralité? Pour être juste, nous accordons volontiers que les redevances dont nous venons de parler constituaient tous les impôts que les Juifs avaient à payer et que, pour établir une balance exacte entre leurs dons et les nôtres, il faudrait retrancher des derniers ce que nous payons à l'Etat.

Mais, même alors, pourrions-nous soutenir la comparaison avec les Juifs? Cela serait bien difficile en général, même aux plus charitables d'entre des chrétiens.

Et cependant, avons-nous moins de raisons de donner que les Israélites?

Jugez-en : En notre qualité de chrétiens, nous possédons tout ce dont les institutions judaïques n'étaient que l'ombre; nous jouis-

sons de priviléges tels que les Israélites n'en avaient aucune idée.

Nous avons donc, pour exercer la libéralité, des motifs qu'ils n'avaient pas. Et nous serions moins généreux qu'eux! Nous ferions à notre Dieu moins de sacrifices matériels qu'ils n'en faisaient!

Si nous professions de tels principes, ne déclarerions-nous pas par là que notre foi qui, si elle est réelle, doit se montrer agissante par la charité, n'est, pour parler avec saint Jacques, qu'une foi sans les œuvres, une foi morte?

Voici donc les règles que nous tracerons à tous ceux qui voudront faire un usage convenable et de leurs gains et des biens que Dieu leur a confiés :

N'écoutez pas les raisons presque toujours spécieuses que votre cœur naturel vous suggérera lorsque vous voudrez exercer la libéralité; dites-vous au contraire que vous devez et que vous voulez donner quelque chose pour le Seigneur.

Faites votre part et celle de Dieu, ou plutôt faites celle de Dieu d'abord; faites-la en pro-

portion de votre gain, de votre revenu, de votre richesse. Si vous êtes riche, vous devrez donner beaucoup; si vous êtes pauvre, vous devrez donner moins (1); au pauvre

(1) Nous voudrions voir les chrétiens de notre pays imiter davantage les chrétiens anglais ou américains, qui, dans certaines circonstances de leur vie ou lorsqu'ils voient approcher la mort, font des legs en faveur des sociétés religieuses ou de quelque œuvre nouvelle à fonder. Pour ne citer que quelques exemples, voici ceux que rapportait, il n'y a pas longtemps, le *Christianisme au dix-neuvième siècle* :

Un riche maître de forges, M. James Baird d'Auchmedden, a fait à l'Eglise établie de son pays un don de 12 millions et demi de francs. D'après ses intentions, les revenus de cette somme devront servir d'abord à fonder des conférences destinées à défendre les vérités chrétiennes et à développer la vie religieuse au sein des troupeaux, puis à soutenir ou à accroître toutes les œuvres religieuses qui se rattachent à l'Eglise, telles que : multiplication des lieux de culte et des réunions pieuses, soins donnés à l'éducation de la jeunesse, assistance de toute espèce aux pasteurs dans l'exercice de leurs fonctions et en général tout ce qui peut contribuer à faire pénétrer l'Evangile dans les maisons ou dans les cœurs.

L'Eglise libre d'Ecosse vient de répartir entre ses diverses œuvres le legs de 1,375,000 fr., que lui a fait sir David Baxter. Sur cette somme, le fonds destiné à soutenir l'Eglise aura les intérêts d'environ 475,000 fr.; les missions étrangères ceux de 168,750 fr.; les missions coloniales ceux de 168,750 fr., et la mission intérieure ceux de 112,500 fr.; le reste sera affecté à des œuvres de bienfaisance relevant de l'Eglise.

En Angleterre, M. W. C. Jones, de Warrington, a versé

seulement il est permis de donner une pite.

Pour pouvoir donner, restreignez vous autant que possible dans vos dépenses; sachez mettre une borne à vos besoins et évitez le luxe qui engloutit tout ce que l'on devrait consacrer au Seigneur. Ne vous croyez pas tenus de vivre à la manière des mondains : qu'en vous voyant, les moins clairvoyants sachent reconnaître une différence essentielle entre vous et eux.

Mettez à part, chaque semaine, comme saint Paul le conseillait aux Corinthiens (1 Cor., XVI, 1-4), ce que vous voulez donner pour l'œuvre de Dieu; établissez de l'ordre, de la régularité, de la méthode dans votre libéralité. En procédant ainsi vous serez toujours en mesure de donner; tandis qu'autrement, la bourse du Seigneur sera le plus souvent vide.

Donnez, quand même un collecteur ne

dans la caisse de la Société des Missions de l'Eglise établie, en bons du gouvernement des Etats-Unis, la somme de un demi-million de francs, qui devront être employés à multiplier le nombre des pasteurs, catéchistes ou autres agents indigènes de la Société, en Afrique, en Palestine, à l'île Maurice et dans l'Inde.

viendrait pas frapper à votre porte. D'une manière ou d'une autre, faites parvenir le fruit de votre libéralité aux œuvres qui vous paraîtront dignes d'être soutenues.

Donnez de telle sorte que votre main gauche ne sache pas ce que fait votre droite, c'est-à-dire en ne cherchant pas à paraître aux yeux des hommes et en repoussant loin de vous toute idée de mérite; donnez gaiement et non par contrainte et alors vous serez heureux et bénis dans ce que vous aurez fait : Heureux parce que le suprême bonheur, pour le chrétien, est de contribuer à étendre sur la terre le royaume de la vérité et de la grâce ; bénis parce qu'il est dit que « celui qui a pitié du pauvre prête à l'Eternel et qu'il lui rendra son bienfait » (Proverbes, XIX, 17) et, « que celui qui sème peu moissonnera peu et que celui qui sème abondamment moissonnera aussi abondamment » (2 Cor., IX, 6).

XV

DU DEVOIR DE S'OCCUPER DE L'ŒUVRE DES MISSIONS.

Le christianisme n'est pas seulement, comme beaucoup le croient, un système de morale plus perfectionné que tous les autres systèmes anciens ou modernes. Il est plus que cela. Il est la réponse de Dieu à l'âme convaincue de péché qui s'écrie dans son angoisse : « Que faut-il que je fasse pour être sauvée? » Et voici cette réponse : « Crois au Seigneur Jésus et tu seras sauvée. » Le christianisme, c'est donc Jésus-Christ offert au pécheur comme unique sauveur pour le relever de son état de condamnation, pour le soustraire à la puissance du péché, l'affran-

chir, autant que cela est possible, déjà dès ici-bas, des maux dont il est la source et le mettre en possession d'une vie éternelle et bienheureuse.

De cette conception du christianisme découle, pour tout chrétien qui le connaît, l'impérieux devoir de s'occuper de l'œuvre des missions.

Voici les raisons qui doivent l'y pousser : La première, c'est l'état misérable dans lequel vivent les païens. Leur condition matérielle est aussi triste qu'il est possible de se l'imaginer. Le plus souvent, ils n'ont, pour demeure que de pauvres huttes dans lesquelles on n'entre qu'en rampant et dont on ne voudrait pas en Europe pour loger le bétail. Leur nourriture est des plus grossières. Leurs vêtements, là où ils ne vivent pas à l'état de nature, méritent à peine ce nom.

Leur condition sociale est à la hauteur de leur manière de vivre. Presque partout, des despotes, qui se figurent être les plus puissants potentats de la terre, tiennent les peuples sur lesquels ils dominent dans le plus abrutissant esclavage. Pas de loi, ou plutôt la

loi, c'est la volonté du tyran. Malheur à quiconque éveille sa susceptibilité! Il peut être assuré d'être immolé aussitôt à ses caprices. Dans le royaume des Achantis, par exemple, certaine place n'est jamais sèche du sang des victimes humaines que l'on y égorge presque chaque jour. La condition matérielle des païens nous fait frissonner rien que d'y penser.

Mais qu'est-ce que cela en comparaison de leur condition spirituelle? Abandonnés à eux-mêmes, n'ayant, pour les guider, d'autres lumières que celles de la raison naturelle altérée par le péché, ils n'ont aucune connaissance de Dieu. Ils ont bien, à la vérité, le sentiment que quelque force supérieure est au-dessus d'eux; mais ils transforment cette force, ici en un dieu ayant telle passion de l'homme, là en une furie vengeresse, ailleurs en un animal, en un grossier fétiche ou en quelque puissance de la nature. Et si leurs dieux ont parfois quelques bons instincts, le plus souvent ils sont méchants, cruels. Aussi les religions païennes n'exercent-elles que peu ou point d'influence sur leurs adhérents, et

souvent cette influence est détestable. Livrés à toutes les convoitises de leurs cœurs, ils sont esclaves de leur nature corrompue, plongés dans tous les débordements et tous les vices. — Ah! la condition spirituelle des païens est profondément triste!

Et cependant, ces hommes sont nos frères; nous avons avec eux une commune origine, malgré la différence de couleurs qui distingue certaines races de la nôtre. Ce qui le prouve, c'est qu'ils ont des facultés identiques aux nôtres, plus ou moins développées sans doute, souvent même presque méconnaissables à cause de l'état d'abrutissement dans lequel ils vivent; mais, malgré tout, ce sont les mêmes facultés. Ils ont aussi les mêmes besoins que nous, besoin de vérité, besoin de sainteté, besoin de paix et de bonheur. Mais, hélas! après ce que nous venons de dire de leur état spirituel, on comprend facilement qu'ils soient dans l'impossibilité de les satisfaire.

Mettons maintenant en regard de ce triste tableau tous les avantages dont, grâce au christianisme, nous jouissons dans nos sociétés civilisées. Ces avantages sont immenses.

Nous laisserons de côté ceux qui concernent la vie matérielle. Ils sont, malgré toutes les misères qui nous entourent, si grands, qu'ils doivent frapper les yeux des moins clairvoyants. Nous relèverons seulement les avantages spirituels qui, bien que, méconnus de beaucoup, sont encore plus grands que les premiers. Que l'on en juge! Nous savons d'où nous venons, où nous allons, pourquoi nous sommes placés dans ce monde; nous savons quelle est la cause de tous nos malheurs, le péché, et quelles sont les conséquences redoutables qu'il engendre pour l'homme dans ce monde et dans l'éternité; mais, grâce à Dieu, nous savons aussi que si Dieu hait le péché, il nous aime néanmoins d'un amour infini, éternel; nous savons que pour nous sauver il a envoyé dans le monde son fils Jésus, et que, par la foi en lui, nous sommes passés de la mort à la vie; nous savons, par une bienheureuse expérience, que ces vérités ne sont point des théories creuses, mais qu'en Jésus-Christ nous pouvons mener une vie toute nouvelle; nous savons enfin que la mort, qui est pour l'homme sans Dieu le roi

des épouvantements, est pour le racheté de Jésus une messagère de bonnes nouvelles, et qu'elle le fait passer d'un monde de péché dans un monde où tout est pureté, sainteté, où il goûtera un bonheur parfait. Et tout cela nous vient de l'Evangile!

Nous le demandons, pourrions-nous jouir de tous ces biens en égoïstes, sans nous sentir poussés à faire quelque chose pour nos frères païens, plongés dans tous les maux que nous venons de voir? — Poser cette question, c'est la résoudre.

Nous concluons donc en disant que tout vrai chrétien a pour devoir sacré de s'occuper de l'œuvre des missions.

Mais il est une seconde raison, non moins puissante que la première, pour nous pousser à travailler à cette œuvre avec zèle et amour. C'est que le Seigneur en a fait un devoir à son Eglise par le dernier ordre qu'il a donné à ses disciples lorsqu'il est remonté au ciel : « Allez, » leur a-t-il dit, « par tout le monde et prêchez l'Evangile à toute créature. » D'après ces paroles, ce ne sont pas seulement les Juifs qui doivent entendre le message du sa-

lut, ce sont aussi les Gentils, ce sont tous les hommes qui habitent dans « tout le monde. » Le Seigneur Jésus les a tous embrassés dans son œuvre d'amour; il est mort pour tous; il veut que, par lui, tous soient réconciliés avec Dieu.

Or, qu'est-il arrivé? Les apôtres ont pris à la lettre la recommandation de leur maître; ils sont allés « par tout le monde; » ils ont fondé de nombreuses Eglises, ils ont répandu l'Evangile partout où ils ont pu pénétrer. Mais, depuis lors, l'Eglise ne s'est pas toujours souvenue du mandat que son Sauveur lui avait confié et, grâce à son incurie, plus des trois quarts de la population du globe n'ont pas encore entendu la bonne nouvelle du salut.

Pourrions-nous donc, lecteurs, si nous avons quelque souci de faire la volonté du Seigneur, rester les bras croisés en face de cette grande tâche et dire : Cela ne nous regarde pas. Le chrétien qui tiendrait un pareil langage serait indigne de s'appeler chrétien et montrerait tout simplement qu'il n'a pas encore compris et senti toute la puissance

d'amour qu'il y a dans l'Evangile. Il est donc du devoir de chaque chrétien qui veut placer la volonté de son Maître au-dessus de tout de s'occuper de l'œuvre des missions.

Mais on nous présentera maintenant des objections. Sans doute, nous dira-t-on, ce peut être un devoir pour le chrétien de s'occuper de l'œuvre des missions ; mais ici, comme en toutes choses, il faut courir au plus pressé. Que l'on songe donc que nos pays dits civilisés sont loin d'avoir reçu complétement l'Evangile. Ce n'est que le petit nombre qui croit en Jésus-Christ. Le grand nombre, la foule lui tourne le dos. Or, notre premier devoir n'est-il pas de faire annoncer l'Evangile à ceux qui, au milieu de nous, ne le connaissent pas encore? — Sans doute, mais l'accomplissement d'un devoir sacré nous dispense-t-il de l'accomplissement d'un autre devoir également sacré? Nous ne le pensons pas. La conséquence à tirer de cette vérité est donc que nous devons évangéliser les âmes qui nous entourent et que nous devons aussi évangéliser les païens. Et nous ajoutons : Ces deux œuvres, loin de se nuire, se fortifie-

ront, au contraire, se compléteront l'une l'autre, comme nous le montrerons dans le chapitre suivant.

Soit, objectera-t-on de nouveau, nous acceptons cela; mais, cette concession faite, nous dirons : « Vaut-il réellement la peine de dépenser tant d'argent pour une œuvre qui a eu si peu de succès? On a dépensé des sommes immenses pour les missions en terre païenne, et les résultats acquis sont si minimes, qu'il ne vaut presque pas la peine d'en parler. »

A cela, nous répondrons que l'œuvre des missions, n'eût-elle produit que la conversion d'une seule âme, l'argent qu'elle a coûté n'eût pas été dépensé inutilement. Mais en est-il ainsi? Non. Nous pouvons, au contraire, affirmer qu'il n'y a pas d'entreprise dans le monde qui ait produit de si magnifiques résultats que l'œuvre des missions. Voici ce que nous lisons dans le numéro de juillet 1875, du *Journal des Missions*, de Paris. « Il y a cinquante mille *anciens* parmi ces populations, qui n'étaient, il y a un demi-siècle, que des idolâtres, et, suivant les calculs les plus sé-

rieux, il n'y a pas d'exagération à porter à deux millions le nombre de ceux qui se rattachent plus ou moins directement à l'œuvre de la mission et viennent chercher, dans les stations évangéliques, le pain de vie que 2,300 missionnaires se disputent la joie de leur distribuer, malgré toutes les difficultés inhérentes à cette grande tâche. Et tout cela n'est que l'œuvre de *cinquante années!* Que sera-ce donc dans un siècle, si Dieu suscite des hommes qui aient à cœur de travailler courageusement dans ce vaste champ! » — Que personne ne se laisse donc arrêter dans son désir de s'occuper de l'œuvre des missions par des objections qui, examinées de près, n'ont aucune valeur.

Mais ce n'est pas encore assez d'avoir prouvé qu'il est du devoir de tout chrétien de s'occuper, dès aujourd'hui, de l'œuvre des missions; il faut encore montrer de quelle manière on pourra le faire avec fruits.

La première chose que nous dirons à ceux qui comprennent qu'ils doivent travailler à l'œuvre des missions, c'est celle-ci : Examinez-vous pour voir si vous ne devriez pas

vous-même aller prêcher l'Evangile aux païens. Cette tâche, que le Seigneur a confiée à ses apôtres, il veut peut-être vous la confier aussi. Voyez donc s'il ne vous appellerait pas à vous consacrer directement à cette œuvre ? Vous y trouveriez des renoncements, sans doute; mais aussi quelles joies n'y auriez-vous pas !

Toutefois, nous convenons que tous ne peuvent pas aller en terre païenne prêcher l'Evangile. Mais, grâce à Dieu, si chacun ne peut pas se faire missionnaire, chacun peut néanmoins travailler à l'œuvre des missions.

D'abord, en priant pour elle. Que chaque chrétien se souvienne donc, chaque jour, devant le trône de Dieu, de l'œuvre des missions, comme le Seigneur lui en a fait un devoir par ces mots de la prière qu'il a enseignée lui-même à ses disciples : « Ton règne vienne ! » Qu'il lui demande, selon cette autre recommandation, « d'envoyer des ouvriers dans sa moisson » et de bénir abondamment ceux qui travaillent déjà au milieu des idolâtres. Et si de tous les cœurs chrétiens monte chaque jour vers Dieu comme un con-

cert de prières en faveur des païens, qui pourrait dire toutes les bénédictions que l'on fera descendre du ciel sur eux!

Puis, que le chrétien montre son intérêt pour l'œuvre missionnaire en s'abonnant à un journal de missions. Qu'il fasse ce que la plupart font pour la politique; que comme ils tiennent à être renseignés sur tout ce qui se passe dans ce domaine, il tienne lui aussi à savoir ce qui se fait pour le règne de Dieu au sein des nations païennes. Aussi, nous le disons sans détour : Nous n'avons jamais compris que, dans nos Eglises de langue française, on s'abonnât si peu aux feuilles missionnaires que ces excellentes publications ne puissent pas même faire leurs frais!

Ah! si cette œuvre était plus connue, que de sympathies nouvelles lui seraient immédiatement acquises!

Enfin, le chrétien pourra travailler à l'œuvre des missions en prenant assidûment part aux services mensuels établis dans un grand nombre d'Eglises, en s'intéressant au sou et aux ventes missionnaires, et en s'imposant, dans la mesure de ses ressources, des sacri-

fices réels pour la conversion des idolâtres.

Disciples de Jésus-Christ, une grande bataille est engagée dans le monde païen contre le royaume des ténèbres. C'est Jésus-Christ notre maître qui est le chef de l'armée envahissante. Ne voulez-vous point aussi, d'une manière ou d'une autre, vous enrôler sous sa bannière ? Avec lui, vous ne cueillerez point, à la vérité, des lauriers mondains. Vous aurez, pour prix de vos efforts, quelque chose qui vaudra beaucoup mieux : Des âmes sauvées !

XVI

DES BÉNÉDICTIONS QUE L'ÉGLISE PEUT RETIRER POUR ELLE-MÊME DE L'ŒUVRE DES MISSIONS.

Après avoir établi que c'est un devoir pour l'Eglise de s'occuper de l'œuvre des missions, nous voudrions l'envisager au point de vue des bénédictions qu'elle peut elle-même en retirer et montrer que si elle fait des sacrifices pour la conversion des idolâtres, ces sacrifices lui seront rendus et au centuple.

La première bénédiction que l'Eglise recueille de l'œuvre des missions, c'est qu'elle est pour les âmes un des plus précieux moyens de réveil.

Que fait, en effet, l'œuvre des missions? Elle place devant nos yeux les effets merveilleux que produit la prédication de l'Evangile au

milieu du monde païen. Voici, par exemple, un homme qui, jusqu'à l'arrivée des missionnaires, a vécu dans les vices les plus abjects; il semble qu'il soit impossible de le relever de l'abîme de corruption dans lequel il est plongé; mais il entend la prédication de l'Evangile; cette parole enfonce dans son cœur un aiguillon qui ne lui laisse plus de repos jusqu'à ce qu'il se soit donné à Jésus-Christ. A partir de ce moment, il devient une nouvelle créature. Voici un autre païen qui a été la terreur de toute sa tribu. Que de gens n'a-t-il pas immolés à sa soif de répandre le sang! Il semble qu'il soit devenu plus féroce que l'animal le plus sauvage; mais un jour il entend un missionnaire décrire la mort que Jésus a soufferte pour l'expiation de nos péchés, son cœur est ému; il se convertit sincèrement au Seigneur, et devient un membre choisi de son Eglise. Voici encore une prophétesse qui, pendant longtemps, a égaré son peuple par ses mensonges et ses pratiques diaboliques. Il semble que ce soit la créature la plus endurcie qu'il y ait au monde, et que son cœur soit entouré d'une triple cuirasse d'ai-

rain qu'il sera impossible de percer ; mais un moment arrive où elle reconnaît ses honteuses pratiques, s'humilie et embrasse la foi chrétienne. A partir de ce changement, elle édifie l'Eglise qu'elle s'efforçait auparavant de détruire. Et que de traits de renoncement, de foi, d'amour, ne pourrions-nous pas citer! Tantôt c'est un homme qui consent à devenir la risée de ses semblables pour avoir le privilége de croire en son Sauveur. Tantôt c'est une pauvre femme qui accepte d'être l'objet des plus violents traitements que lui inflige son mari resté païen, plutôt que de devenir infidèle à Celui qui l'a rachetée. Aujourd'hui, c'est une âme reconnaissante des immenses bienfaits qu'elle a reçus de l'Evangile, et qui s'impose toutes sortes de privations pour avoir le bonheur de faire quelque chose pour l'avancement du règne de Dieu. Demain, c'est un homme éminent dans sa tribu, qui, après avoir reçu le salut comme la seule chose nécessaire, se trouve trop heureux d'accepter les plus modestes fonctions dans l'Eglise et de vivre, pour servir son Maître, d'une vie de renoncement et de sacrifice.

Serait-il possible que des faits de ce genre, dont la plus petite feuille des missions est remplie, fussent mis sous les yeux des membres de nos Eglises, sans qu'il en résultât pour elles des bénédictions immenses? Nous en appelons à ceux qui s'occupent de l'œuvre des missions. N'avez-vous pas été souvent émus jusqu'aux larmes, humiliés dans le sentiment de vos infidélités, encouragés dans votre foi, stimulés dans votre charité en lisant les récits dont nous venons de parler? Personne, assurément, ne répondra d'une manière négative. Il est donc vrai de dire que, travailler à l'œuvre des missions, c'est travailler au réveil de l'Eglise, c'est augmenter sa vie intérieure, c'est la pousser à la pratique de toutes les vertus chrétiennes.

L'œuvre des missions est, en second lieu, une bénédiction pour l'Eglise, en ce qu'elle la rend particulièrement agréable à son chef et lui attire toute sa faveur.

Et comment pourrait-il en être autrement? Partout, dans l'Ecriture, le Seigneur promet ses bénédictions à ses enfants, et même cette promesse est si vaste, qu'il s'engage à bénir,

jusqu'à la millième génération ceux qui l'aiment et qui gardent ses commandements.

Cela étant, celui qui s'occupe de l'œuvre des missions que Jésus-Christ a commandée ne peut pas ne pas être béni à cause de cette œuvre même. Nous écartons, est-il besoin de le dire, toute idée de mérite. Personne , pas même le plus saint des hommes, ne peut mériter quoi que ce soit dans le royaume des cieux; mais cela ne détruit nullement ce principe que celui qui, obéissant à la parole de son Maître, travaillera à la conversion des idolâtres, sera béni.

Et d'abord, quelle bénédiction de pouvoir être ouvrier avec Dieu! Y a-t-il une œuvre plus digne d'envie que celle de contribuer à faire connaître son amour infini à des hommes « assis dans les ténèbres et dans l'ombre de la mort? » Mais c'est un privilége (et qui dit privilége, dit aussi bénédiction) dont les anges seraient certainement heureux de jouir, eux qui désirent de voir jusqu'au fond de l'amour de Dieu pour les pécheurs. Mais Dieu ne veut pas se servir d'eux pour évangéliser le monde..Il réserve cet honneur à des pé-

cheurs reçus en grâce. Qu'ils remercient donc Dieu du fond de leur cœur ceux qui, d'une manière ou d'une autre, jouissent de la faveur de faire connaître aux nations païennes le seul nom qui ait été donné aux hommes par lequel ils puissent être sauvés !

Mais ils recevront plus que cela. Il y aura encore des bénédictions spéciales pour chaque travail accompli dans l'œuvre des missions. Ici, l'on peut certainement affirmer que chaque prière que le chrétien fera monter vers le ciel, chaque don qu'il offrira, chaque sacrifice qu'il s'imposera, attirera sur lui ou sur les siens quelque grâce d'en haut.

Sans doute, il serait téméraire de vouloir préciser ce que seront ces bénédictions : Le Seigneur se réserve de bénir ses enfants quand et de la manière qu'il lui plaît ; mais s'il a dit qu'un verre d'eau froide, donné en son nom, ne perdrait pas sa récompense, l'on peut certainement inférer de là que le travail fait en faveur des missions ne perdra pas non plus la sienne.

Pour présenter cette idée d'une manière concrète, prenons un exemple. Voilà une fa-

mille où l'on s'occupe de la conversion des païens. Le père et la mère s'intéressent vivement à cette œuvre ; ils prient et s'imposent des sacrifices pour elle. Quel bonheur lorsqu'ils reçoivent le journal des missions et peuvent assister aux nouvelles conquêtes que fait l'Evangile ! Tous ces païens gagnés à Christ ne sont plus des étrangers, mais des âmes qu'ils aiment comme des frères et des sœurs. Il y a, dans la maison, des témoins de tout ce qui s'y fait. Les enfants, par tout ce qu'ils voient et entendent, apprennent à sortir d'eux-mêmes et à n'être point égoïstes ; ils comprennent de plus que si les païens ont besoin de se convertir, eux-mêmes ne peuvent entrer avec leur vieille nature dans le royaume des cieux ; finalement leurs cœurs sont touchés ; ils se donnent au Seigneur.

Nous ne voulons pas dire assurément que l'œuvre des missions aura été le seul facteur de la conversion de ces enfants ; mais elle y aura certainement contribué pour beaucoup et sera ainsi devenue, pour cette famille, une des bénédictions les plus signalées qu'elle ait jamais reçues.

Enfin, l'œuvre des missions est, pour l'Eglise, une bénédiction par ce fait qu'elle lui met entre les mains une preuve de la divinité du christianisme plus forte et plus convaincante que toutes celles que l'on présente ordinairement.

Grâce à Dieu, le chrétien n'a pas besoin de cette preuve pour croire que l'œuvre accomplie par Jésus-Christ est une œuvre divine; l'expérience qu'il a faite dans son propre cœur de la puissance de sa grâce lui suffit; mais le monde a tellement envahi l'Eglise, la multitude des chrétiens de nom honore si peu l'Evangile, que l'on en est même venu, dans nos sociétés dites chrétiennes, à douter de sa vertu. Bien plus ! n'y a-t-il pas partout des gens, en grand nombre, qui affirment que l'homme peut parfaitement se passer de l'Evangile, et qui vont même, dans leur aveuglement, jusqu'à l'accuser d'être la source de tous les maux qui pèsent sur notre génération?

Les insensés! Ils ne savent pas, lorsqu'ils parlent ainsi, qu'ils sont des ingrats et qu'ils s'attaquent à la source de tous les biens dont ils jouissent.

Or, comment les convaincra-t-on de leur erreur? Sans doute, il est possible de le faire par le raisonnement et par des preuves tirées de faits qui se passent sous nos yeux. Toutefois, que d'objections ne présentera-t-on pas !

Mais voici des peuples qui étaient plongés dans l'idolâtrie la plus grossière et dans tous les vices qu'elle enfante; les efforts que l'on avait faits pour les civiliser avaient tous échoué : ils semblaient voués à une ruine certaine.

Eh bien ! non, ils se sont relevés.

Qu'est-il donc arrivé? — Quelques hommes, poussés par leur amour, sont allés leur annoncer Christ; ils leur ont parlé du pardon des péchés qu'il offre à toute âme qui se repent et qui croit; de petites églises se sont formées et, par la bénédiction de Dieu, elles sont devenues ce précieux levain dont parle l'Evangile et ont sauvé ces peuples d'une ruine certaine. Nous pourrions confirmer ce fait par une foule d'exemples. Nous n'en citerons qu'un. C'est un extrait du discours que le roi Georges, des îles Tonga, a prononcé à

une fête organisée pour célébrer le cinquantième anniversaire de l'arrivée dans ces parages des premiers missionnaires. « Il y a cinquante ans, a-t-il dit, Tonga était couverte de temples païens. Aujourd'hui, partout des chapelles, des églises, des prédicateurs indigènes ! L'instruction est répandue à flots, et l'on trouve chez nous, outre les instituts où se forment nos pasteurs, l'école à tous ses degrés, depuis l'école populaire jusqu'à l'école industrielle et au gymnase. Notre île nous appartient encore et elle a un gouvernement national. Nous avons, dans un demi-siècle, accompli des progrès qui ont demandé des siècles entiers à d'autres nations. Un peuple païen a accepté l'Evangile ; des barbares sont presque civilisés ; l'esclavage est aboli ; une constitution nous régit ; les lois sont obéies, des cours de justice instituées, l'administration à l'œuvre, des routes traversent le pays tout entier, des magasins s'ouvrent dans chaque village, la civilisation commence à fleurir.

« Mon cœur brûle de joie et de reconnaissance pour toutes les bénédictions dont nous avons été comblés depuis que M. Thomas

(le premier missionnaire de Tonga), a abordé sur nos rivages. Et je crois que si les feuilles de nos arbres pouvaient parler, si le sol de Tonga avait une bouche, ils s'uniraient dans une ardente action de grâces envers Dieu pour tout ce qu'il a fait jusqu'à présent pour nous. »

Voilà assurément une preuve irrécusable de la puissance de l'Evangile.

Nous le demandons : N'est-ce pas pour l'Eglise une immense bénédiction, dans notre siècle de doute et d'incrédulité, d'avoir, par le moyen de l'œuvre des missions, une telle preuve de la divinité du christianisme? Et cette preuve sera toujours plus convaincante à mesure que l'on s'occupera de cette œuvre avec plus de zèle et d'amour.

Il est donc vrai de dire, à quelque point de vue que l'on se place, que l'œuvre des missions est pour l'Eglise la source des grâces les plus excellentes. Qu'elle y travaille donc, avec la pleine assurance que plus elle fera pour l'extension du règne de Dieu au dehors, plus la vie chrétienne, avec tous les fruits qu'elle porte, abondera au dedans.

XVII

DE L'ACTIVITÉ LAÏQUE.

Dieu veut que tous les hommes soient sauvés et qu'ils parviennent tous à la connaissance de la vérité ; mais pour que cette volonté s'accomplisse, il faut que l'Evangile soit présenté à toutes les créatures humaines. Le plus ardent désir de l'Eglise sur la terre doit donc être de le faire annoncer à tous les pécheurs auprès comme au loin ; son ambition doit avoir pour objet de conquérir le monde et de l'amener à l'obéissance de Christ, son Sauveur et son Roi. Aussi longtemps que ce but n'est pas atteint, elle serait infidèle, si elle ne cherchait pas à s'en approcher toujours davantage.

Mais comment l'Eglise pourra-t-elle accomplir la mission qui lui a été confiée par son Chef? C'est ce que nous allons examiner.

Dès que Jésus fut entré dans son ministère, il se choisit douze disciples; un jour, il les envoie avec cinquante-huit autres, qui n'étaient pas constamment près de Lui, prêcher l'Evangile en leur disant : « Qui vous écoute m'écoute, et qui vous rejette me rejette » (Luc, X, 16). Au moment de monter au ciel, il donne ce commandement à ceux qui étaient réunis autour de Lui « Allez par tout le monde et prêchez l'Evangile à toute créature humaine » (Marc, XVI, 15). Par ces déclarations et d'autres semblables, le Seigneur a évidemment institué dans son Eglise un ministère chargé spécialement d'annoncer la bonne nouvelle du salut. Aussi, sans nous arrêter plus longuement à démontrer que ce ministère est d'institution divine, nous dirons tout de suite : c'est à ceux qui en sont revêtus qu'incombe tout spécialement la tâche de conduire les âmes dans les pâturages du Bon Berger. Cette vérité est incontestable. La mettre en doute, ce serait méconnaître les

déclarations les plus positives de la Parole de Dieu. Par conséquent, les ministres de l'Evangile qui accomplissent fidèlement leurs devoirs agissent conformément à l'ordre divin et peuvent être assurés pleinement de la bénédiction du Seigneur.

Toutefois, de ce fait de l'institution d'un ministère au sein de l'Eglise est résultée une grave erreur. On a interprété ce ministère dans un sens beaucoup trop exclusif, comme si les pasteurs seuls devaient être chargés du soin des âmes, comme si à eux seuls appartenait le droit d'annoncer l'Evangile, et l'on a alors considéré d'un œil de défiance tous ceux qui ont voulu s'intéresser activement aux progrès du règne de Dieu. D'un autre côté, comme les fidèles, appelés communément laïques, se sont, soit par crainte de déplaire, soit par timidité ou ignorance de leurs droits et de leurs devoirs, en général tenus à l'écart lorsqu'il s'est agi de s'occuper personnellement de la propagation de l'Evangile, on s'est peu à peu accoutumé à penser qu'en effet les ecclésiastiques pouvaient et devaient tout faire dans l'Eglise.

Erreur déplorable qui a souvent annihilé

les plus beaux dons et qui a certainement été une des causes principales qui ont arrêté l'extension du règne de Dieu sur la terre.

Veut-on se convaincre par des témoignages de l'Ecriture que le rôle des laïques doit être tout autre dans les héritages du Seigneur? Qu'on se rappelle seulement la parabole des talents (Matth., XXV, 14-30), qui s'adresse à tous les chrétiens en général; la parole de Paul : « Nous sommes ouvriers avec Dieu » (1 Cor., III, 9), qui s'applique à tous les fidèles de l'Eglise de Corinthe; celle de Pierre (1 Pierre, II, 9), qui concerne également tous les lecteurs de son épître : « Vous êtes la race élue, vous êtes sacrificateurs et rois, la nation sainte, le peuple acquis, afin que vous annonciez les vertus de Celui qui vous a appelés des ténèbres à sa merveilleuse lumière. » Nous le demandons, peut-on, en face de textes pareils, admettre que les pasteurs ont pour tâche de tout faire dans la vigne du Maître? Du reste, l'esprit de l'Evangile tout entier ne dit-il pas que celui qui a cru au Seigneur doit aussi lui rendre témoignage et se dépenser, dans la mesure de ses

forces et selon les occasions qui se présentent, pour Celui qui l'a racheté?

Il est donc urgent d'amener les laïques à prendre une part plus directe que par le passé à l'œuvre d'évangélisation que le Seigneur a confiée à son Eglise.

Mais comment pourront-ils le faire?

Avant de répondre à cette question, établissons, pour que nul ne s'y méprenne, que l'on ne peut espérer accomplir quoi que ce soit pour le Seigneur, si l'on ne s'est auparavant converti à Dieu de tout son cœur. En effet, pour montrer aux autres le chemin étroit qui conduit à la vie éternelle, il faut y être entré soi-même et y marcher en se soumettant aux renoncements que le Seigneur exige de ses disciples. C'est là une vérité si simple qu'il n'est pas nécessaire de nous y arrêter davantage.

Il faut ensuite, si l'on veut travailler avec Jésus, le faire en toute humilité et avec le sentiment que nous ne pouvons absolument rien par nous-mêmes. Nul ne saurait compter sur la bénédiction de Dieu, s'il ne peut s'écrier : « A toi, la gloire, Seigneur, et à moi la confusion de face! »

Il faut enfin, pour agir avec lui, avoir une foi pleine et entière en sa puissance; il faut croire que sa grâce suffit à tout, que sa force s'accomplit dans la faiblesse de ses enfants.

Ces principes étant posés, nous nous adresserons maintenant à tous les chrétiens en général, à quelque dénomination qu'ils appartiennent, et nous leur dirons : Vous possédez la perle de grand prix, la seule chose nécessaire, et cela vous rend heureux; mais vous ne pouvez évidemment garder pour vous-mêmes ce trésor sans vous rendre coupables de la plus noire ingratitude envers Dieu et sans mentir à l'Evangile tout entier qui nous fait un devoir d'aimer notre prochain comme nous-même; vous devez donc chercher à amener à la foi ceux qui vivent encore dans le monde sans Dieu et sans espérance.

Et si l'on nous objecte : Cela est vrai, l'Evangile nous fait un devoir de chercher à amener nos frères à la connaissance de la vérité; mais c'est une chose si difficile que nous n'avons pas le courage de commencer, nous répondrons : Nous sommes loin de prétendre que l'œuvre de Dieu soit facile; mais,

d'un autre côté, nous affirmons que toutes choses sont possibles à celui qui croit. Pénétrez-vous donc bien de cette pensée, en demandant à Dieu les lumières de son Saint-Esprit. Puis, mettez-vous à l'œuvre, en commençant dans votre famille ou dans votre atelier, partout où vous vous trouvez. Surtout ne croyez pas que le Seigneur vous demande des choses extraordinaires et au-dessus de vos forces; ce qu'il veut, au contraire, c'est que vous accomplissiez d'abord, en toute simplicité, les devoirs de votre vocation terrestre et que vous cherchiez à le glorifier dans les petites choses, comme dans les grandes. En vous conduisant de cette manière, votre lumière luira devant les hommes et vous aurez déjà fait beaucoup pour les amener au salut. Mais ce n'est pas tout : vous devrez, partout où vous en trouverez l'occasion, rendre avec simplicité témoignage de votre foi, vous souvenant de cette solennelle déclaration de Jésus : « Quiconque me confessera devant les hommes, je le confesserai aussi devant mon Père qui est aux cieux. Mais quiconque me reniera devant les hommes, je

le renierai aussi devant mon Père qui est aux cieux » (Matth., X, 32, 33). Et du reste, que vous disiez une parole au nom de Jésus ou que vous vous taisiez, vous pourrez, selon les cas, donner ou prêter un traité religieux, peut-être un Nouveau Testament, qui ne manqueront pas, avec la bénédiction de Dieu, de porter des fruits. Enfin, si vous avez un amour ardent pour les âmes, qui sait si vous ne pourriez pas faire plus encore, consacrer, par exemple, une ou deux heures de la journée à l'évangélisation ou même employer une partie du Dimanche à visiter quelques familles, à porter des consolations aux pauvres et aux malades? Vous n'avez pas pour cela besoin de recevoir une mission d'une société religieuse; votre œuvre sera d'autant plus bénie que tous seront obligés de reconnaître qu'elle est parfaitement désintéressée et que le zèle de la maison de Dieu seul vous inspire.

Que chaque laïque se mette donc à l'œuvre au nom du Seigneur, craignant, par-dessus tout, d'agir comme le serviteur paresseux et lâche qui avait enfoui son talent; qu'il se propose d'amener à Jésus, ne fût-ce qu'une

seule âme, et Dieu, qui ne demande qu'à bénir, se servira de cet humble ministère pour accomplir ses pensées d'amour à l'égard d'un grand nombre de pécheurs.

XVIII

DES GROUPES DE MISSION INTÉRIEURE.

Reconnaissons-le tout de suite : si l'Eglise était dans son état normal, si chacun des membres qui la composent, accomplissait son devoir, il ne serait nullement nécessaire d'organiser dans son sein une œuvre spéciale de mission intérieure, car tous ne formeraient qu'un cœur et qu'une âme, comme aux beaux jours de la primitive Eglise; tous étant animés du Saint-Esprit seraient des instruments puissants de conversion et de vie pour ceux qui ne connaissent pas encore Jésus-Christ.

Mais, en est-il ainsi? Hélas! non. La grande majorité des membres de nos Eglises n'est

chrétienne que de nom. Le nombre des âmes fidèles, dans les paroisses les plus favorisées, ne forme toujours qu'une infime minorité.

Qu'arrive-t-il alors? Il arrive que ces âmes, isolées les unes des autres, languissent le plus souvent, reculent au lieu d'avancer et ne font absolument rien pour la propagation de l'Evangile et le salut de ceux qui vivent encore loin de Dieu.

Comment remédier à cet état de choses? Par l'organisation des groupes de mission intérieure dont le but est précisément de tirer les âmes chrétiennes de leur isolement, de les vivifier par la communion fraternelle et de les enrôler toutes au service du Seigneur.

C'est ce qu'ont si bien compris nos frères du Midi lorsque, aux conférences de Nimes en octobre 1871, ils jetèrent les bases d'une Société de mission intérieure. A tous les chrétiens, ils rappelèrent avec force la grande doctrine du sacerdoce universel, mais insistèrent avec autant de raison sur les conséquences pratiques qui en découlent naturellement, et montrèrent que si tous les chrétiens sont égaux devant Dieu quant aux priviléges, ils le sont

aussi, dans une certaine mesure, pour ce qui concerne les devoirs, et que nul ne peut se soustraire aux obligations qui lui incombent par le fait qu'il est chrétien.

Aussi nos frères de Nimes, en appelant l'attention du public protestant sur cette grande et importante question, ont-ils rendu un immense service à nos Eglises où l'on oublie beaucoup trop que si c'est la foi qui sauve, nous devons montrer notre foi par nos œuvres et faire briller notre lumière devant les hommes.

Sans doute, nous ne nous faisons pas illusion; nous savons bien qu'il ne suffit pas de rappeler le principe du sacerdoce universel, remis en lumière depuis plusieurs siècles, et pratiqué déjà, grâce à Dieu, par beaucoup d'âmes, pour qu'il le soit immédiatement par un nombre beaucoup plus considérable; mais le fait qu'une société s'est fondée ayant cette vérité à sa base et annonçant hautement l'intention de la faire connaître par tous les moyens possibles, doit avoir tôt ou tard des conséquences bénies pour toutes nos Eglises et pour notre pays tout entier.

Pour le présent quel accueil a-t-on fait dans notre public protestant à la formation de la Société de mission intérieure? Hélas! l'on est loin des espérances que l'on avait pu concevoir au commencement, et, après quelques années d'expérience, l'on peut constater qu'il n'y a qu'un petit nombre d'Eglises où la mission intérieure, par le moyen des groupes, se soit solidement établie.

Cependant ne nous étonnons pas trop de ce fait. Humilions-nous plutôt à cause de nos infidélités, et confessons qu'il ne pouvait guère en être autrement pour des raisons qui tiennent à l'état de notre protestantisme français et à la nature même de l'œuvre.

Mais, en restera-t-on là? Et si l'on veut faire avancer cette question, comment s'y prendra-t-on?

En y revenant sans cesse et en faisant plus d'efforts pour amener les conducteurs d'Eglises et les chrétiens désireux de se rendre utiles à embrasser chaudement l'idée de la mission intérieure par le moyen des groupes.

Toutefois, peut-être qu'avec le meilleur désir de faire quelque chose pour le Seigneur,

bien des chrétiens ne voudraient pas entreprendre une œuvre de mission intérieure, soit par timidité, soit par crainte de commencer un travail qu'ils ne pourraient poursuivre, soit surtout parce qu'ils ne savent pas comment s'y prendre.

Pour répondre à cette crainte et pour montrer que les difficultés ne sont pas aussi grandes qu'on se l'imagine au premier abord, nous allons indiquer comment l'on pourrait, ce nous semble, procéder pour constituer un groupe.

Que tout chrétien, pasteur ou laïque, qui aurait le désir de former un groupe de mission intérieure, se recueille devant Dieu, à l'exemple de Jésus au moment où il veut se choisir des disciples, prie beaucoup pour être dirigé dans ce qu'il va faire, et qu'il examine ensuite quelles sont les âmes de sa connaissance dont la conversion a été sincère et dont la foi s'est manifestée par une vie conforme à l'Evangile; après cela, qu'il les invite à se joindre à lui, d'abord pour s'affermir ensemble dans la foi et ensuite pour examiner ce qu'ils pourraient faire pour l'œuvre du Seigneur. Une fois réunis, il leur montrera com-

bien il importe que les enfants de Dieu se rapprochent pour confesser leurs misères devant Dieu et se réchauffer au contact les uns des autres; il leur parlera des priviléges du chrétien, mais aussi de ses devoirs; il leur dira que toute foi qui n'est pas agissante par la charité est morte; il leur dépeindra le triste état dans lequel vivent tant d'âmes avec lesquelles nous avons peut-être des rapports journaliers et que nous, chrétiens, nous avons pour mission d'évangéliser; il les préviendra qu'il ne s'agit pas de faire des choses grandes et éclatantes devant le monde, mais des choses toutes simples et tout ordinaires, et que ce que le Seigneur demande d'eux, c'est qu'ils emploient utilement le don qu'ils ont reçu au service des autres, cherchant humblement, dans la position où ils se trouvent, à lui rendre témoignage et à faire quelque bien, selon la mesure des forces qui leur seront données.

Après avoir posé ces principes, celui qui veut s'associer d'autres âmes pour travailler dans la vigne du Maître leur indiquera les moyens accessibles aux plus petits d'entre les

enfants de Dieu, par lesquels un groupe de mission intérieure pourra agir.

Le premier moyen à conseiller est sans contredit, la prière. C'est, en effet, par la prière que toute œuvre chrétienne doit commencer, car, dans le royaume de Dieu, tout ce qui n'est pas accompagné de prière est nul et sans effet. Il faut donc que chaque chrétien qui voudra agir prie beaucoup et sans relâche pour tout ce qu'il fait, sans quoi son travail serait stérile.

Nous le disons donc avec une profonde conviction, si les groupes de mission intérieure qui se sont formés n'ont pas fait plus jusqu'ici, ou s'ils se sont peut-être dissous, cela tient à une chose, à ce que l'on n'a pas assez prié. Ah ! déplorons du fond de nos cœurs notre lâcheté à prier, et prenons pour l'avenir des résolutions sérieuses et saintes dont nous ne nous départions jamais.

Après avoir insisté sur le premier moyen d'action qui est à la base de toute la mission intérieure, l'on pourra indiquer les suivants :

Le *traité* par lequel il sera facile de s'ouvrir l'entrée des familles, et que l'on ne prêtera

ou donnera, autant que possible, qu'après l'avoir lu.

Les ouvrages d'une bibliothèque de *livres religieux* bien choisis, auxquels il faudra avoir fréquemment recours, parce que le traité ne suffira pas aux personnes qui prendront goût à la lecture.

Enfin, la *lecture de la Parole de Dieu*. Chaque membre de la Mission intérieure peut et doit devenir un lecteur ou une lectrice de la Bible.

Puis, à côté de ces moyens d'action si simples mais pourtant si puissants, l'on pourra en conseiller de plus spéciaux qui demanderont du tact et de la prudence chrétienne pour être employés avec succès : nous voulons parler des entretiens sur des sujets particuliers. Parmi ces sujets, nous en recommandons surtout trois à l'attention de chaque groupe : l'éducation des enfants, le culte de famille et la sanctification du dimanche.

Il est enfin une recommandation qui devra être faite à tous ceux qui consentiront à entrer dans un groupe de mission intérieure : c'est qu'ils devront, autant que possible, réaliser l'idéal de l'Eglise ; ils devront s'aimer comme

des frères, être bien unis ensemble, et manifester cette unité en assistant aux réunions périodiques du groupe qui seront consacrées à la prière, à des entretiens fraternels et à l'examen des besoins de l'œuvre.

Voilà, ce nous semble, les directions générales que l'on peut donner à toute âme qui désirera entrer dans un groupe de mission intérieure.

Voyez maintenant les bénédictions qui résultent de l'établissement sérieux de la mission intérieure dans une paroisse.

D'abord le pasteur ne se sent plus seul à travailler à l'œuvre du Seigneur ; il se sait soutenu au moins par quelques âmes qui s'intéressent véritablement à l'avancement du règne de Dieu, qui prient avec lui pour tant de besoins et pour lui, et c'est là un point considérable.

En outre, toutes les familles de la paroisse seront régulièrement visitées, et c'est là aussi un fait d'une très-grande importance. A supposer même que dans ses visites, tel membre du groupe ne puisse pas donner beaucoup de lui-même, le traité ou le livre qu'il prêtera

pourront faire, avec la bénédiction de Dieu, et peut-être à l'insu de tout le monde, une œuvre d'instruction et d'édification.

De plus, grâce à la mission intérieure, nos paroisses tout entières pourront être intéressées d'une manière beaucoup plus directe et plus efficace aux œuvres chrétiennes. Il suffira pour cela de demander à nos sociétés religieuses un plus grand nombre de rapports que l'on fera, par les membres du groupe, circuler facilement dans toutes les familles.

Que l'on compare cette diffusion abondante des comptes rendus de nos sociétés religieuses avec ce qui se voit aujourd'hui, où souvent dans une paroisse il n'y a qu'une ou deux personnes privilégiées qui les reçoivent et ne les lisent pas, et l'on verra immédiatement le profit que nos œuvres chrétiennes retireront de ce simple fait.

Enfin, par le moyen des groupes de mission intérieure, l'on se préparera un personnel de colporteurs, d'évangélistes et d'autres ouvriers qui pourront se consacrer entièrement à l'œuvre du Seigneur et que l'on eût difficilement découverts et formés autrement.

Voilà ce que nous avons à dire pour le groupe en particulier.

Appliquant ensuite à un certain nombre de groupes ce principe, que les chrétiens doivent s'unir pour s'édifier ensemble et s'encourager à travailler à l'œuvre du Seigneur, nous dirons que les groupes rapprochés devraient avoir des réunions auxquelles prendraient part tous les membres qui pourraient s'y rendre et où seraient examinées les questions qui intéresseraient le bien général des groupes et les différentes branches de leur activité.

Et, pour relier tous les groupes d'une région, nous conseillerions la formation d'un *Comité central*. Ce Comité, qui se composerait d'autant de membres qu'il y a de groupes dans la région, se réunirait aussi souvent que l'exigeraient les besoins de l'œuvre, et convoquerait chaque année une *assemblée générale* de la mission intérieure dans l'une ou l'autre de nos principales Eglises.

Qu'il nous soit donc permis d'insister encore, en terminant, sur l'importance de la question que nous venons de traiter.

Chacun le sait, nous vivons dans un temps

vraiment extraordinaire : il n'y a jamais eu, à aucune époque de l'histoire, de travail pareil à celui qui se fait aujourd'hui dans les esprits ; on veut tout examiner, tout scruter, et souvent tout remettre en question. Et ce qu'il y a de plus triste, c'est qu'on s'attaque au christianisme, auquel on attribue, parce qu'on ne le connaît pas ou qu'on le connaît mal, tous les maux qui pèsent sur les classes laborieuses d'aujourd'hui.

Que l'on remarque, en outre, que l'audace de l'incrédulité grandit à mesure qu'elle se sent plus unie.

En face d'un tel état de choses, les chrétiens doivent de plus en plus sentir le besoin de serrer leurs rangs, de se grouper (ne l'oublions pas, ici aussi l'on peut dire : l'union fait la force), et de s'encourager à travailler sans relâche à l'œuvre de Dieu.

Employons donc les moyens que le Seigneur met à notre disposition ; employons-les dans un esprit de prière et avec le sentiment que le temps qui nous est donné pour amener les âmes à la conversion est court, bien court, et le Seigneur, qui se plaît à bénir les moindres

efforts que l'on fait en son nom, voudra bien aussi se servir de nous pour accomplir quelque bien dans notre pays. Ce doit être là toute notre ambition et aussi toute notre joie.

XIX

PRIEZ-VOUS POUR VOS PASTEURS?

De toutes les charges dont peut être revêtu un homme, la plus importante et la plus auguste assurément est celle qui a pour objet la réconciliation de l'âme pécheresse avec Dieu. C'est ainsi qu'en jugeait Luther lorsqu'il disait : « Tu peux être heureux, s'il arrive que tu aies été choisi de Dieu pour élever par ta fortune et ton travail un fils qui est un pasteur, un prédicateur ou un instituteur pieux, et que par là tu aies donné à Dieu un bon serviteur, un ange de Dieu, un véritable évêque..., un roi et un prince dans le royaume de Christ. » Il n'y a pas, d'après le Réformateur, de tâche plus importante que celle du pasteur. Il annonce la parole de vie

à des multitudes d'âmes; il les amène à Christ, les délivre du péché, de la mort, de l'enfer et du diable; il rend la vue aux aveugles, l'ouïe aux sourds, la parole aux muets, la faculté de marcher aux boîteux, sinon matériellement, du moins spirituellement, ce qui est un plus grand miracle.

Mais il ne faut pas oublier que le ministère ne pourra produire de tels fruits que s'il est avant tout une puissance spirituelle et s'il tire toute sa force de Christ qui a dit à ses disciples : « Hors de moi vous ne pouvez rien faire » (Jean, XV, 5). Soit donc que le pasteur annonce la parole de Dieu, soit qu'il instruise la jeunesse, soit qu'il visite les malades, sa parole ne sera toujours qu'une cymbale retentissante si Dieu ne lui a frayé un chemin dans les cœurs, ne les a disposés à recevoir la vérité et à la mettre en pratique.

Cela étant, le ministre de Jésus-Christ devra sans cesse appeler la bénédiction de Dieu sur son travail, il devra prier pour tout ce qu'il fait et être persuadé qu'en agissant ainsi il met le Seigneur de son côté et peut compter sur sa sainte bénédiction.

Mais il ne doit pas être seul à prier. L'Eglise tout entière doit prier avec lui et pour lui. Ce n'est qu'ainsi que le ministère évangélique aura toute son efficacité. On en sera bien vite convaincu, si l'on considère avec quelle insistance Paul, le grand apôtre des Gentils, réclame les prières de l'Eglise. Lui qui avait reçu les dons les plus variés et les plus riches ; lui qui était dans une communion si constante avec son Sauveur qu'il avait pu écrire cette parole : « Ce n'est plus moi qui vis, mais c'est Christ qui vit en moi » (Gal., II, 20), disait cependant, dans le sentiment de sa faiblesse, en parlant de son ministère : « Qui est suffisant pour ces choses? » (2 Cor., II, 16.) Aussi réclamait-il avec instance le secours des prières de ses frères. « Priez pour nous, » disait-il, « afin que Dieu nous ouvre la porte pour prêcher la parole et pour annoncer le mystère de Christ, afin que je le fasse connaître de la manière qu'il faut que j'en parle » (Colossiens, IV, 34). « Priez pour tous les saints et pour moi en particulier, afin que Dieu me donne la grâce de parler librement et avec hardiesse, pour

faire connaître le mystère de l'Evangile » (Ephésiens, VI, 18, 19). « Au reste, mes frères, priez pour nous afin que la parole du Seigneur ait un libre cours et soit glorifiée partout comme elle l'est parmi vous » (2 Thessal., III, 1). Appuyé sur un tel exemple, nous sommes certainement en droit de poser cette question à tous les fidèles : « Priez-vous pour vos pasteurs? » Et nous ajouterons : « C'est là le premier et le plus important devoir que vous ayez à remplir à leur égard. Vous désirez qu'ils soient de fidèles ministres de Jésus-Christ et que, revêtus du Saint-Esprit, ils accomplissent leur tâche avec zèle et dévouement. Rien ne saurait être assurément plus légitime et plus conforme à la volonté de Dieu. Toutefois, avez-vous songé que vous pouvez aussi et que vous devez, en intercédant pour eux auprès de Dieu, contribuer au succès de leur œuvre? Vous n'aurez le droit de trouver à redire à leur ministère qu'autant que vous vous serez acquittés de cette sainte obligation. »

Mais peut-être ce devoir vous paraîtra-t-il plus évident si nous vous montrons mainte-

nant quelles sont les bénédictions que vous attirerez par ce moyen sur vous et sur l'Eglise.

D'abord si vous priez pour vos pasteurs, vous serez bien disposés à leur égard ; vous bannirez de vos cœurs tout ce qui serait contraire au respect et à la charité que vous leur devez et vous leur faciliterez ainsi considérablement l'accomplissement de leur ministère auprès de vous. Quand ils vous visiteront, que vous soyez en santé ou malades, vous n'aurez qu'un désir, celui de recevoir quelque grâce spirituelle. Quand ils annonceront la Parole de Dieu du haut de la chaire, vous serez dans les meilleures dispositions pour l'écouter et en profiter. Aussi sentirez-vous que Dieu accomplit sa promesse à votre égard et que sa Parole ne retourne point à Lui sans effet.

Ensuite, priant pour que Dieu bénisse vos pasteurs, vous prendrez un véritable intérêt à tout ce qu'ils font. Leurs difficultés seront vos difficultés; leurs joies seront vos joies; leurs succès seront vos succès. Par là vous serez des membres utiles et bénis de l'Eglise;

vous contribuerez puissamment à son développement et à sa prospérité spirituelle et vous deviendrez, avec ceux qui veillent sur vos âmes, véritablement ouvriers avec Dieu.

Pour vous présenter cette vérité d'une manière encore plus sensible, nous vous raconterons le fait suivant : Une paroisse possédait un pasteur, un vrai serviteur de Dieu, dont le ministère fut abondamment béni pour la conversion de beaucoup d'âmes, et cela surtout par le moyen de ses prédications. Un jour l'on découvrit une des causes de l'efficacité de ce ministère. Un vieillard mourant fit venir auprès de lui un de ses amis et lui dit : « Cher frère, je le sens, mon Sauveur va me rappeler à Lui ; je désire donc te confier un saint devoir avant mon départ. Depuis quelques années, j'ai consacré mes samedis soirs à prier pour notre bien-aimé pasteur et ces prières ont souvent duré jusqu'à minuit, car, en priant le Seigneur de bénir celui qui nous annonçait l'Evangile, j'ai aussi pensé à son auditoire ; bientôt je ne pourrai plus accomplir cette tâche ; mais n'est-ce pas, tu l'accompliras ? »

Chrétiens, qui désirez voir l'Evangile faire des progrès autour de vous, souvenez-vous toujours dans vos prières de vos pasteurs, et il vous sera fait selon votre foi. « Je vous dis en vérité, » nous déclare Jésus, « que si deux d'entre vous s'accordent sur la terre pour demander quelque chose, tout ce qu'ils demanderont leur sera accordé par mon Père qui est au cieux » (Matth., XVIII, 19). « Demandez et vous recevrez » (Jean, XVI, 24).

XX

DES VISITES PASTORALES (1).

Si l'on veut se faire une idée juste sur cette grave question, il importe avant tout de savoir ce qu'en dit l'Ecriture, et pour cela il suffit d'examiner quelques textes. Nous lisons, au livre du prophète Ezéchiel (chap. XXXIV, v. 2, 4, 5), ceci : « Malheur aux pasteurs d'Israël qui se sont repûs eux-mêmes! Les pasteurs ne paissent-ils pas les troupeaux? Vous n'avez point fortifié les brebis infirmes, et vous n'avez point donné de remède à celle qui était malade, et vous n'avez point bandé celle qui

(1) Nous avons, pour cet article, emprunté quelques idées au beau discours de M. de Félice : *Les visites pastorales* (G. de Félice. *Sermons*, p. 229.)

était blessée, et vous n'avez point ramené celle qui était chassée, et vous n'avez point cherché celle qui était perdue; mais vous les avez maîtrisées avec dureté et avec rigueur. Et elles ont été dispersées faute de pasteurs. » — Quel sérieux dans ces paroles du prophète et combien paraît grande et redoutable la tâche des conducteurs spirituels du peuple, lorsqu'on se place à ce point de vue pour juger leur ministère !

Dans le prophète Zacharie (chap. XI, v. 16, 17), nous trouvons un passage qui nous fait voir ce qu'est un bon pasteur, en nous montrant ce qui forme le caractère distinctif du mauvais pasteur : « Voici, » dit-il, « je vais susciter un pasteur dans le pays qui ne visitera point les brebis qui vont périr; il ne cherchera point celles qui sont tendres, il ne guérira point celles qui ont quelque fracture et il ne nourrira point celles qui sont saines; mais il mangera la chair des plus grasses et il rompra leurs ongles. Malheur au pasteur de néant qui abandonne le troupeau ! » Ici, ce qui forme le type du mauvais pasteur, c'est qu'il ne visite point ses brebis, et qu'il ignore,

par conséquent, les besoins de chacune d'elles.

Si nous passons au Nouveau Testament, nous voyons Jésus-Christ réalisant parfaitement dans sa vie l'idéal du vrai pasteur : il prêche l'Evangile à des multitudes lorsqu'elles se rassemblent autour de lui ; mais il s'occupe aussi avec tendresse de chaque âme qui lui est présentée. « Il allait, » dit Pierre, « de lieu en lieu en faisant du bien et guérissant tous ceux qui étaient opprimés par le diable, parce que Dieu était avec Lui » (Actes, X, 38). C'est parce qu'il veut parler à chacun selon ses besoins, qu'il entre chez Zachée, qu'il va chez Marthe et Marie, qu'il accepte de manger chez les péagers et les gens de mauvaise vie.

Les apôtres accomplissaient leur ministère dans le même esprit. Il nous est dit : « Ils ne cessaient tous les jours d'enseigner, d'annoncer Jésus-Christ dans le temple et de maison en maison » (Actes, V, 42). Après la prédication en public, l'enseignement dans les familles. — L'apôtre Paul, dans son discours aux pasteurs de l'Eglise d'Ephèse, leur dit : « Veillez en vous souvenant que durant trois ans je n'ai cessé, jour et nuit, d'avertir chacun de

vous avec larmes » (Actes, XX, 31). Ce que l'Apôtre dit des pasteurs, il peut le dire évidemment des membres du troupeau : il s'adressait donc souvent à chacun d'eux en particulier.

Il résulte de ces citations qu'un pasteur n'est vraiment pasteur que s'il veille sur les âmes qui lui sont confiées et s'il s'enquiert avec sollicitude de leurs besoins. Et il ne pourra évidemment s'acquitter de cette partie importante de sa tâche que par les visites pastorales « de maison en maison, » comme les apôtres.

Nous craignons donc bien que la notion du ministère, qui prévaut le plus ordinairement aujourd'hui, ne soit entièrement opposée à celle que nous trouvons dans la Bible. Pour beaucoup, ce qui fait le bon pasteur, c'est une parole facile, une belle diction, une éloquence entraînante. Quant aux dons plus ordinaires qui sont surtout utiles pour les visites « de maison en maison, » on ne sait pas les apprécier à leur juste valeur et on ne leur accorde, en conséquence, pas la place à laquelle ils ont droit.

De cette conception erronée du ministère est résulté un grand mal pour l'Eglise.

Pour s'en convaincre on n'a qu'à peser les considérations suivantes :

Il y a une quantité d'âmes qui ne vont jamais entendre la prédication publique de l'Evangile. Elles sont indifférentes ou peut-être mêmes hostiles à la vérité chrétienne. On ne peut donc pas attendre d'elles qu'elles fassent un effort pour apprendre à le connaître. Que deviendront-elles, par conséquent, si le pasteur ne va pas les visiter, s'il ne cherche pas, par des conversations particulières, à les tirer de leur torpeur, à dissiper leurs préventions, et à leur faire comprendre que la seule chose nécessaire, c'est d'apprendre à connaître « le vrai Dieu et Jésus-Christ qu'il a envoyé. » L'on peut donc certainement affirmer que dans chaque Eglise il y a bien des âmes qui périssent loin de Christ et qui seraient gagnées à l'Evangile, si les pasteurs allaient, comme les apôtres, instruire « de maison en maison. »

Il y a beaucoup d'autres âmes qui, tout en fréquentant le culte public, n'ont pas compris le premier mot de la doctrine chrétienne.

« Que chacun de vous, » disait Baxter à ses collègues, » considère attentivement l'état de son troupeau, et qu'il voie si, après tant de prédications publiques, la plupart des membres ne sont pas aussi ignorants que s'ils n'avaient jamais entendu l'Evangile. Pour ma part, je m'étudie à mettre dans mes discours autant de clarté et de force que possible, et cependant, je trouve des personnes qui ont été mes auditeurs pendant huit ou dix ans et qui ignorent encore si Christ est Dieu ou homme, qui s'étonnent lorsque je leur raconte l'histoire de sa naissance, de sa vie et de sa mort, comme si elles n'en avaient jamais entendu parler. Et parmi ceux qui connaissent l'histoire de l'Evangile, combien il en est peu qui connaissent en même temps la nature de la loi, de la repentance, de la sainteté ou qui, du moins, connaissent leur propre cœur ! »

Evidemment de telles âmes, que l'on rencontre partout, ne pourront être retirées de leur ignorance et amenées à une vie chrétienne véritable que par des entretiens familiers sur les vérités capitales de l'Evangile.

D'autres se trouvent dans des situations

particulières ; elles ont peut-être des doutes qu'elles n'ont pu vaincre ; ou bien elles sont timorées et ne peuvent s'approprier le salut ; ou bien encore elles ont fait des chutes dont elles ne peuvent se relever. — Comment ces pauvres âmes sortiront-elles de leur état, si on ne leur fournit pas l'occasion de s'épancher, et si une main exercée n'applique pas sur leurs plaies le baume de l'Evangile?

Il ne peut donc y avoir de ministère vraiment béni sans visites faites à chacune des familles composant un troupeau.

Et que l'on ne dise pas qu'on ne peut pas faire de visites pastorales parce que le travail de la prédication et d'autres devoirs absorbent tout le temps dont on pourrait disposer. Ce sont là des excuses qui n'ont aucune valeur, car les visites pastorales doivent passer avant tout le reste. « On demandait, à un surintendant ecclésiastique de l'Allemagne, » dit M. de Félice, « quel était le plus digne pasteur de son diocèse. Il prononça un nom. — Mais cet homme, lui répondit-on, ne se distingue ni par sa science, ni par son éloquence! — C'est possible, répliqua le surintendant ; mais

mais ce pasteur, en visitant assidûment son troupeau, a montré qu'il pouvait, dans l'espace de douze années, répandre une vie nouvelle dans toute sa paroisse, et cela suffit. »

Si donc les visites pastorales sont si nécessaires, il importe maintenant de se demander comment elles devront être faites.

Elles devront être faites d'abord d'une manière méthodique et régulière, afin qu'aucune famille ne soit oubliée. Le plus simple, pour atteindre ce but, c'est de commencer par un bout de la paroisse et de finir par l'autre.

Elles devront être ensuite faites avec persévérance. « J'ai appris par expérience, » dit M. Moody, « que la première fois qu'on visite une maison on n'arrive pas à grand'chose. La deuxième fois on obtient davantage et la troisième encore plus. Il y a à Chicago un district que j'ai visité pendant douze ans et, chaque année, j'ai vu mon influence s'y accroître. Au commencement les pierres mêmes des murs et des trottoirs avaient l'air courroucé contre moi. Il y avait des rues entières où pas une porte ne s'ouvrait pour me recevoir. Aujourd'hui il ne s'y trouve pas une famille qui ne

m'accueillît avec plaisir. Juifs et Gentils, catholiques et protestants, tout le monde me veut du bien. Mais il a fallu longtemps pour en arriver là. »

Les visites pastorales devront, de plus, être faites avec le sérieux désir de travailler à la gloire de Dieu. Le pasteur se souviendra donc toujours qu'il est un ambassadeur de Christ, que ses visites doivent avoir un autre cachet que les simples visites de politesse que l'on se fait dans le monde, et que son but sera d'apporter partout où il va quelque grâce spirituelle. Avec cela, il fera en sorte d'agir, dans l'accomplissement de cette partie importante du ministère, avec tout le tact et la prudence sans lesquels il en résulterait souvent plus de mal que de bien.

Enfin, les visites pastorales devront être faites avec prière. Pour cette tâche, comme pour tout le reste, le pasteur sentira le besoin de demander au divin Chef de l'Eglise les lumières, la sagesse et la grâce qui lui sont nécessaires. Il n'entrera donc jamais dans une maison sans avoir réclamé du Seigneur d'être dirigé, conduit par son Esprit, et il lui sera

donné, visite après visite, ce dont il aura besoin pour éclairer, fortifier et consoler les âmes avec lesquelles il sera en rapport.

Qu'il nous soit permis, pour corroborer par un exemple ce que nous venons de dire des visites pastorales, de citer encore l'expérience du pieux Baxter. Il raconte qu'en arrivant dans une paroisse qui avait été longtemps mal dirigée, il eut de la peine à trouver une seule famille qui fît le culte domestique et que, lorsque le malheur des temps le fit sortir de son poste, on aurait eu peine au contraire à citer des familles où le culte ne fût pas célébré. Et à quelles causes Baxter lui-même attribuait-il ce changement prodigieux? A la régularité, à l'assiduité des visites pastorales, à son habitude d'aller enseigner ou, comme il s'exprimait, d'aller catéchiser de maison en maison.

Pour terminer ces lignes, nous rappellerons seulement une parole de Jésus qui devrait toujours être présente à l'esprit de tous ceux qui ont charge d'âmes : « Pendant qu'il est jour, il me faut faire les œuvres de Celui qui m'a envoyé; la nuit vient dans laquelle personne ne peut travailler » (Jean, IX, 4).

XXI

DES DIACONESSES.

C'est le christianisme qui a développé la commisération en faveur des êtres souffrants en proclamant la grande doctrine de la fraternité humaine, en annonçant que Dieu aime tous les hommes, qu'il veut les sauver par Jésus-Christ, et que, s'ils croient en lui, ils peuvent tous obtenir la vie éternelle. Aussi, à peine l'Eglise fut-elle fondée qu'elle sentit le besoin de s'occuper spécialement des pauvres et des malades, et les diacres furent institués pour s'acquitter de cette tâche (Actes, VI).

Mais, à côté des diacres, nous trouvons, un peu plus tard, les diaconesses, dont les fonctions, quoique imparfaitement déterminées

dans quelques passages des épîtres de saint Paul, paraissent avoir été à peu près les mêmes que celles des diacres. Cette institution se développa bientôt. Toutefois, à mesure que la doctrine évangélique s'altère, que la vie s'en va, l'institution des diaconesses dégénère et devient peu à peu une corporation dans laquelle on entre pour acquérir un plus grand degré de sainteté. Finalement des multitudes de couvents s'élèvent pour donner abri à des légions de femmes qui espèrent, en menant une vie solitaire, gagner la faveur de Dieu et entrer tout droit au ciel.

On sait quels foyers de paresse et de corruption ces couvents formèrent dans la suite des temps ; aussi, parce qu'ils étaient devenus étrangers au principe proclamé à toutes les pages de l'Evangile : « l'homme est justifié par la foi sans les œuvres de la loi, » les Réformateurs les abolirent partout, les jugeant impropres à être transformés et conséquemment nuisibles au bien de l'Eglise.

Ce n'est que dans ce siècle, il y a une quarantaine d'années, que l'institution des diaconesses a été relevée au sein des Eglises pro-

testantes. Plusieurs hommes de foi, presque simultanément, se sentirent poussés à mettre la main à cette œuvre excellente. Ils se sont dit : « C'est auprès des êtres souffrants que l'Eglise est appelée à déployer tout d'abord son activité ; c'est là qu'elle doit, avant tout, porter les consolations de l'Evangile et là aussi que le triomphe de la grâce sera d'autant plus éclatant. Or, dans l'état où se trouve l'Eglise, il est évident qu'elle ne fait pas pour les malades ce qu'elle devrait faire. Etablissons donc des maisons dans lesquelles des jeunes filles chrétiennes se formeront au soin de ceux qui souffrent et se consacreront entièrement à cette noble mission. »

Ainsi se sont élevées successivement des maisons à Paris, en 1831 ; à Kaiserswerth (1836) et ensuite dans plusieurs villes d'Allemagne ; à Strasbourg et en Suisse, en 1842 ; en Hollande et en Suède, en 1851 ; en Angleterre, en 1840 ; en Amérique, en 1849, etc.

Ces institutions à peine nées ont été l'objet de nombreuses critiques. L'on a dit : « Voyez à quoi des institutions de ce genre ont abouti dans le catholicisme ; on va nous y ramener tout droit.

D'ailleurs est-il bien nécessaire d'avoir de telles institutions pour soigner les malades? Laissez à l'initiative individuelle le soin d'exercer la la charité ; ne réglementez pas une chose aussi sainte de peur d'en tarir la source même. »

Ce raisonnement, avec quelque apparence de vérité, renferme de nombreuses erreurs. En effet, si dans l'Eglise catholique les institutions des Sœurs de charité ont participé au naufrage de la foi et reposent toutes sur le mérite des œuvres, s'ensuit-il qu'il en arrivera ainsi dans l'Eglise protestante? Pourquoi s'y remettrait-on sous le joug de la loi et rejetterait-on le principe fécond de la justification par la foi? D'ailleurs, si des efforts individuels peuvent faire beaucoup de bien aux malades, ne voit-on pas qu'ils sont impuissants à satisfaire une foule de besoins? Qui pourra et voudra, sans en faire une vocation spéciale, s'astreindre aux services réguliers des hôpitaux? Et si l'Eglise ne peut se charger de ce soin, l'Etat le fera, mais avec des éléments indifférents à la foi et souvent hostiles. Pour ne pas avoir l'air de marcher sur les traces du catholicisme, l'Eglise protestante se privera-t-elle du béné-

fice de l'association qui multiplie presque indéfiniment les efforts individuels?

Poser ces questions, c'est les résoudre. Aussi les faits sont-ils venus donner raison à ces hommes de foi qui ont agi tandis que leur œuvre était méconnue d'une grande partie de l'Eglise. Partout les institutions de diaconesses ont prospéré et ont été revêtues, on peut le dire, du sceau de l'approbation divine. Que de malades y ont trouvé la guérison ou tout au moins des adoucissements à leurs souffrances et avec cela le pardon des péchés, la paix et l'assurance de la vie éternelle!

Mais qu'est ce qui a été fait en comparaison de ce qu'il faudrait faire? Les besoins sont si nombreux que partout le personnel des diaconesses est complétement insuffisant.

Qu'on en juge par l'emprunt que nous faisons à un travail que M. Disselhof, directeur actuel de l'établissement de Kaiserswerth, a lu en 1875 dans une conférence pastorale : « La dernière statistique de 1872, » dit-il, « indique 2,700 diaconesses (1) (pour le pro-

(1) Un article de M. G. Appia, dans l'*Encyclopédie des sciences religieuses*, en porte le nombre à 3,700 réparties sur 900 stations, et se rattachant à 50 maisons-mères.

testantisme tout entier) réparties sur 48 maisons-mères. Dans les quatre années, de 1868 à 1872, on a reçu 600 nouvelles aspirantes, et sur 648 champs d'activité, qui existaient précédemment, il s'en est ajouté 174 nouveaux dans le même espace de temps. Pendant l'année 1871, les dons volontaires du protestantisme se sont élevés à la somme de 3,375,000 fr., sans compter ce qui a été fait pour des institutions ressortissant des diverses maisons-mères. « Cela aussi procède de l'Eternel et est une merveille devant nos yeux. »

» Mais s'il faut reconnaître ces bienfaits avec une humble reconnaissance devant le Seigneur, on ne peut cependant s'empêcher de gémir du manque très-sensible de diaconesses. En effet, l'on peut dire sans exagération que si, au lieu de 2,700, il en y avait 2,700,000, elles trouveraient toutes de l'emploi. Bien plus, j'affirmerai que sur trente demandes de diaconesses, on ne peut guère en moyenne, faire droit qu'à une seule, au moins à Kaiserswerth. Il faut avoir connu de près les besoins, il faut avoir vu arriver parfois

dans un même jour six lettres pleines des plus vives instances et qui disaient : « Vous ne pouvez nous refuser, tout est prêt, le terrain est favorable, la sympathie est générale ; si vous ne nous envoyez pas de diaconesses, l'œuvre risque d'échouer, etc. » Il faut avoir été obligé de répondre avec déchirement de cœur : « Nous n'en avons pas, » pour sentir tout ce qu'il y a de pressant dans cette parole : « La moisson est grande, mais il y a peu d'ouvriers ; priez le Maître de la moisson d'envoyer des ouvriers dans sa moisson. » Songez-y, si pendant dix années seulement l'Eglise évangélique pouvait profiter de tant de portes ouvertes toutes grandes, et envoyer sur tant de champs où elles sont appelées à grands cris toutes les diaconesses qu'on demande, quelle perspective s'ouvrirait devant elles ! Au lieu de cela, on est obligé de laisser presque entièrement de côté le soin des malades dans les maisons particulières, en sorte que l'on s'habitue de plus en plus dans les familles à les confier aux Sœurs de charité catholiques. Il y a quelque temps, la députation du conseil d'Eglise d'une

ville rhénane se présentait à Kaiserswerth pour demander une diaconesse; un ancien de cette Eglise, membre de la députation, offrit de souscrire une somme annnelle de 7,500 fr. en faveur de Kaiserswerth, si on leur accordait cette demande; néanmoins on fut obligé de refuser. La même disette se fait sentir pour les diaconesses maîtresses d'école, qui dans les villages s'occupent aussi du soin des malades. »

« Ce manque de diaconesses influe malheureusement aussi sur leur qualité. Tous ceux qui dirigent des maisons-mères déplorent profondément que les instances multipliées et les besoins pressants les forcent de laisser sortir les diaconesses de la maison avant qu'elles se soient suffisamment préparées pour leurs devoirs et avant qu'elles se soient bien pénétrées de l'esprit de leur vocation. »

Ces faits sont, nous le disons franchement, humiliants pour l'Eglise évangélique. Sera-t-il donc dit que la doctrine du mérite des œuvres enfante plus de dévouements que celle d'un salut gratuit? N'aurons-nous pas plus à cœur d'avoir une foi agissante par la charité?

Si l'on veut porter remède à une situation aussi triste, il faudrait plusieurs choses.

D'abord il serait urgent d'éclairer l'Eglise elle-même sur ce côté de sa vie qui laisse tant à désirer. Et pour cela il faudrait que nos journaux religieux qui traitent tant de questions, souvent même de très-futiles, consentissent à s'occuper aussi un peu de celle-là plus qu'ils ne le font généralement. Il faudrait en outre que les pasteurs attirassent de temps en temps l'attention de la partie féminine de leurs troupeaux sur ce point, et qu'en particulier ils s'efforçassent, dans leurs instructions religieuses, de faire comprendre aux jeunes filles que la charge de diaconesse est assurément l'une des plus belles et des plus nobles qui puisse, en dehors du mariage, être réservée à la femme. Il serait bon aussi de leur montrer qu'en se consacrant à cette œuvre, elles n'entreront pas dans une carrière triste et dépouillée où elles n'auront plus à goûter aucune joie; mais qu'elles y trouveront au contraire un bonheur pur et durable, le bonheur qu'il y a à faire le bien. Enfin, pour dissiper un préjugé, il serait nécessaire de dire que l'on n'entre pas dans une

institution de diaconesses comme dans une maison de Sœurs de charité catholiques en faisant un vœu que l'on n'est plus libre de rompre, sous peine de déshonneur, mais que l'on peut en sortir aussi librement qu'on y entre, pour embrasser n'importe quelle vocation.

Jeunes chrétiennes qui lisez ces lignes, n'y en aura-t-il pas quelques-unes au milieu de vous qui brûleront du noble désir de verser du baume sur les plaies de quelques-uns des membres souffrants de Jésus-Christ?

Nous déposons cette question sur votre cœur en demandant au Seigneur qu'il vous suggère lui-même la réponse.

XXII

LE TRAVAIL SANS DIEU ET LE TRAVAIL AVEC DIEU.

(Psaume CXXVII, 1, 2.)

L'homme est assujéti à la loi du travail et il ne peut s'y soustraire sans enfreindre un ordre positif de Dieu. Il devait déjà travailler avant la chute, puisque Dieu lui avait commandé de cultiver le jardin d'Eden et de le garder ; mais étant saint, juste et dans une communion parfaite avec son Créateur, il accomplissait sa tâche avec la fidélité et la joie des anges. Depuis lors, son corps ayant reçu, par suite du péché, des germes de faiblesse, de maladie et de mort, et son âme étant privée de la véritable vie, tout lui est rendu

plus difficile. Aussi, n'est-ce souvent qu'au prix de toutes sortes d'efforts et de luttes qu'il s'acquitte des devoirs de sa vocation terrestre.

Mais s'il n'est permis à personne d'être oisif, si le riche comme le pauvre doivent travailler, nous devons ajouter aussitôt qu'il faut le faire avec certaines dispositions pour accomplir la volonté de Dieu ; car il est un travail qui est stérile et un autre qui est béni ; il en est un qui, bien qu'il réussisse à vues humaines, ne porte pas de fruits réels, et un autre dont les conséquences sont toujours profitables, quoi qu'il arrive.

Nous voudrions étudier l'un après l'autre ces deux genres de travaux.

Le travail qui ne profite pas, c'est celui qui est accompli sans Dieu. Le Psalmiste dit : « Si l'Eternel ne bâtit la maison, ceux qui la bâtissent y travaillent en vain. Si l'Eternel ne garde la ville, celui qui la garde veille en vain. C'est en vain que vous vous levez de grand matin, que vous vous couchez tard et que vous mangez le pain de douleur. » En d'autres termes, vous avez beau vouloir arriver, par

votre travail, à un but que vous considérez comme légitime; vous avez beau vous donner toutes les peines du monde, vous refuser le repos qui vous est nécessaire et manger un pain arrosé de sueurs et de larmes, si vous faites tout cela sans Dieu, vous dépensez vos forces en pure perte, votre travail ne sera pas béni et ne vous procurera pas la récompense que vous en attendez.

De quelle manière cette vérité est-elle comprise de nos jours?

La plupart agissent comme si leur bonheur dépendait absolument de leur travail. Ils sont occupés depuis le grand matin jusque tard dans la nuit; ils s'assujétissent aux labeurs les plus fatigants; tout ce qu'il est possible de faire pour réussir ils le font. Leurs travaux, leurs marchés, leurs plaisirs, leurs voyages les absorbent depuis le commencement de l'année jusqu'à la fin et ne leur laissent pas un moment de répit. Tout ce qui pourrait les rapprocher de Dieu est pour eux chose inconnue ou inutile.

Mais sera-ce en vain qu'ils agiront ainsi? — Ce serait nier l'évidence de prétendre que,

par cette activité fiévreuse, ces personnes ne pourront arriver à rien et que la prospérité matérielle fuira toujours le seuil de leur demeure. On doit reconnaître au contraire que leur travail porte souvent des fruits, beaucoup de fruits pour ce monde. Tel qui se trouvait dans la position la plus humble, a réussi, à force de persévérance et d'habileté, à occuper un poste distingué; tel autre qui luttait avec le besoin, est parvenu, par son ardeur au travail et son esprit d'économie, à amasser une certaine fortune. Cela est incontestable.

Aussi, quoique l'on pût citer de nombreux exemples de personnes qui se donnent toutes les peines du monde pour prospérer, qui sont laborieuses, économes, avares, et sur le travail desquelles semble reposer la malédiction de Dieu, nous accordons que, d'une manière générale, cette activité sans trêve ni repos réussit; nous reconnaissons que l'homme qui travaille avec intelligence et énergie parvient ordinairement à son but. Mais faut-il en conclure qu'il fait mentir la parole de Dieu; que lorsqu'elle disait qu'il n'y aurait pas de bénédiction il y a eu cependant bénédiction? Non.

Et voici pourquoi : c'est qu'un homme peut vivre dans l'abondance de toutes choses et ne pas goûter pour cela le repos, n'être pas heureux. A quoi lui serviront alors ses avantages terrestres si son âme est vide, dépouillée, privée des vrais biens ?

L'on peut donc dire à tous ceux qui travaillent sans se soucier de l'avertissement du Psalmiste : « C'est en vain. »

Mais si le travail accompli sans Dieu ne porte pas de fruits véritables, il n'en est pas ainsi du travail fait avec Dieu. C'est ce que l'Auteur inspiré nous laisse clairement entendre lorsqu'Il dit : « C'est l'Eternel qui donne le repos à celui qu'il aime. »

Qu'est-ce que travailler avec Dieu ?

C'est remplir sa tâche avec le sentiment que c'est de Dieu que tout procède, que c'est lui qui donne la santé, que c'est lui aussi qui fait prospérer l'œuvre de nos mains, et que, sans sa bénédiction, nos plus gros bénéfices se réduisent à de véritables pertes ; c'est se dire que le travail et les avantages qu'il procure ne sont pas le dernier but de la vie, et que, puisque l'âme est spirituelle, elle ne peut vi-

vre de pain matériel; c'est mettre à part chaque jour le temps nécessaire pour faire le compte de ses voies; c'est profiter de tous les moyens de grâce que le Seigneur met à notre portée; c'est, en un mot, faire profession d'être étranger et voyageur sur la terre, et avoir, au milieu des occupations les plus multipliées, les yeux tournés en haut, vers la patrie où les enfants de Dieu seront recueillis pour toute l'éternité.

L'homme qui agira ainsi jouira du vrai repos. Ce repos consiste dans le sentiment de la présence de Dieu. Tout ce qu'une âme fait, elle le fait alors sous son regard. Elle agit avec Lui et pour Lui. Quels que soient les devoirs de sa vocation, ils sont transformés en une œuvre agréable à Dieu, puisqu'ils sont accomplis par obéissance à sa volonté.

Et comme conséquence de cette conviction que Dieu est avec elle, elle est en paix au milieu des épreuves et des tribulations de la vie. Est-elle accablée par le besoin? Elle sait que Dieu tient les cœurs entre ses mains, et qu'au moment opportun, il lui enverra les secours qui lui seront nécessaires. Est-elle ar-

rêtée au milieu de son travail par la maladie? Elle est assurée que le Seigneur l'en délivrera lorsqu'il le jugera bon. Appuyée sur les promesses du Dieu qui ne peut mentir, elle ne doute point que toutes choses ne tournent en définitive à son bien.

Enfin lorsque arrive le moment le plus terrible de la vie pour l'âme qui a travaillé sans Dieu, lorsque le Seigneur l'appelle à quitter ce monde, elle sait qu'elle sera recueillie dans le sein de son Sauveur où il n'y aura plus ni pleurs, ni cris, ni larmes, ni travail, et où Dieu sera tout en tous; alors sa carrière terrestre, qui a été signalée, malgré toutes ses infidélités, par tant de témoignages de la bonté de Celui qui l'avait appelée à son service, se termine par le repos du ciel.

Voici donc, chers lecteurs, l'alternative qui vous est proposée : Ou vous remplirez les devoirs de votre vocation sans Dieu, et alors, malgré votre prospérité, vous ne serez pas bénis. Ou vous travaillerez avec Dieu, et alors, quand même vous n'atteindriez pas le but terrestre que vous vous proposiez, vous

serez assurés néanmoins que toutes choses concourront à votre bien.

Laquelle de ces deux voies voulez-vous choisir ?

Méconnaîtriez-vous vos véritables intérêts au point de consumer vos forces loin de Dieu et de manger le pain de douleurs sans être bénis? Voudriez-vous ne penser qu'au corps, à ce qui périt, et négliger votre âme qui est immortelle? Voudriez-vous que le Seigneur vous dît comme à l'homme riche de la parabole : « Insensé, cette nuit même ton âme te sera redemandée, et ce que tu as amassé, pour qui sera-t-il ? » Remplissez tous les devoirs légitimes que votre tâche vous impose, mais en prenant pour devise ces paroles de Jésus-Christ : « Cherchez premièrement le royaume de Dieu et sa justice, et toutes les autres choses vous seront données par dessus » (Matth., VI, 33).

XXIII

DU JOUR DU REPOS.

1. *Le jour du repos est d'institution divine.*

Le savant Laplace a dit : « La semaine, depuis la plus haute antiquité dans laquelle se perd son origine, circule sans interruption à travers les siècles, se mêlant aux calendriers successifs des différents peuples. Il est remarquable qu'elle se trouve identiquement la même sur toute la terre. C'est peut-être le monument le plus ancien et le plus incontestable des sciences humaines ; il paraît indiquer une source commune d'où elles se sont répandues. »

Ce fait que signale l'illustre astronome est en effet digne de la plus sérieuse attention,

car non-seulement on trouve chez presque tous les peuples de l'antiquité la division du temps en semaines, mais parfois encore des cérémonies religieuses accomplies le septième jour. Ainsi, dans un des plus anciens livres de la Chine, écrit plus de cent cinquante ans avant Jésus-Christ, on lit cette déclaration : « Vous viendrez de sept jours en sept jours honorer le *Ti-En* (Être suprême). » Dans les annales chinoises de *See-Ma-Thsien*, on trouve la mention de ce fait : « L'empereur offrait des sacrifices à la suprême unité, *Ta-y*, tous les sept jours. » Et dans le *Chou-King* il est dit : « Tous les anciens empereurs, au septième jour, appelé grand jour, faisaient fermer les portes des maisons; on ne faisait aucun commerce ce jour-là et les magistrats ne jugeaient aucune affaire. »

D'où vient cette source commune où les peuples de l'antiquité sont allés puiser leurs idées relativement à la division du temps en semaines, source que le savant Laplace semblait ignorer? Il faut la chercher assurément au berceau de la création du genre humain. C'est ce fait que nous révèle la Bible lors-

qu'elle dit : « Et Dieu eut achevé au septième jour l'œuvre qu'il avait faite. Et Dieu bénit le septième jour et le sanctifia, parce qu'en ce jour-là il s'était reposé de toute l'œuvre qu'il avait faite » (Gen., II, 2, 3).

Voilà l'institution divine d'un jour de repos sur sept. Et que l'on remarque que cette institution a été établie dans le jardin d'Eden avant que l'homme ne fût tombé dans le péché en désobéissant au commandement de l'Eternel.

Après la chute, lorsqu'Adam et Eve furent chassés du paradis terrestre, ils emportèrent évidemment avec eux cette précieuse institution du jour du repos et la transmirent à leurs descendants qui en gardèrent le souvenir, même après qu'ils eurent été dispersés sur la surface de la terre, lorsque, à l'occasion de la tour de Babel, Dieu confondit leur langage.

Aussi l'histoire du peuple d'Israël nous montre-t-elle qu'il connaissait et pratiquait le jour du repos avant la promulgation de la loi sur le mont Sinaï. C'est ce qui apparaît lorsque Dieu fait tomber de la manne du ciel pour le

nourrir. Il lui ordonne d'en recueillir le sixième jour le double des autres jours, afin qu'il ne soit pas obligé de travailler le septième.

L'institution mosaïque du jour du repos ne fait donc que confirmer et préciser ce qui existait déjà depuis la création du monde. Aussi Moïse ne dit-il pas au peuple : « Dieu établit aujourd'hui le jour du repos, » mais : « Souviens-toi du jour du repos pour le sanctifier, etc. » On ne peut évidemment se souvenir que d'une chose déjà connue.

C'est ce jour du repos que le socialiste Proud'hon, en parlant de Moïse, considère comme « l'institution spéciale qui embrasse et résume son œuvre, qui en est le commencement et la fin ; il en fit, » dit-il, « le pivot de la nation, le centre de la solidarité sociale, le palladium auquel était rattaché le sort de la République. »

Nous voyons en effet ce jour, à partir de la promulgation de la loi, acquérir une importance capitale dans toute l'histoire du peuple d'Israël. En veut-on une preuve éclatante? Qu'on lise seulement dans Nombres, XV, 32-36, l'histoire de l'homme qui ramassait du

bois dans le désert le jour du sabbat et que Moïse fait mettre à mort selon le commandement de l'Eternel.

Dans la suite, les conducteurs du peuple d'Israël insistent les uns après les autres sur la sainteté du jour du repos. Si les Israélites l'observent, ils attireront sur eux les bénédictions de l'Eternel ; s'ils ne l'observent pas, ils seront l'objet de ses malédictions. « Si tu sais empêcher tes pieds, » lisons-nous dans Esaïe, LVIII, 13, 14, « de violer le sabbat et ne pas suivre tes caprices dans mon jour saint, et si tu appelles le sabbat un délice, honoré de la consécration de l'Eternel, et si tu l'honores en ne pratiquant point tes voies, ne courant point à tes affaires et ne tenant point de vains discours, alors tu trouveras tes délices en l'Eternel, et je te ferai traverser sur un char les sommités du pays et jouir de l'héritage de Jacob ton père, car la bouche de l'Eternel l'a prononcé. » — « Mais si vous n'obéissez point, » dit Jérémie (chap. XVII, 27), « en sanctifiant le jour du repos, et en ne portant aucun fardeau, et en n'entrant point dans les portes de Jérusalem

le jour du repos, j'allumerai un feu aux portes de la ville, afin qu'il dévore les palais de Jérusalem et ne s'éteigne point. » Il n'est donc pas étonnant de voir Néhémie, après le retour de l'exil de Babylone, chercher l'une des causes de ce terrible châtiment dans la profanation du jour de repos. « Qu'est-ce que ce mal que vous faites-là, » disait-il à des Juifs, « profanant ainsi le jour du sabbat? N'est-ce pas ainsi qu'ont agi vos pères, ensuite de quoi votre Dieu a fait tomber sur vous et sur cette ville tous ces malheurs? Et vous accumulez la colère divine sur Israël par la profanation du sabbat » (Néh., XIII, 17, 18).

Telle était l'importance du jour du repos, d'après l'Ancien Testament.

Une question se présente maintenant. Le Christianisme qui est venu réaliser ce qui, sous l'Ancienne Alliance, n'était que des types, n'a-t-il pas, par cela même, aboli le jour du repos?— Nous répondons hardiment : « Non. Sans doute Jésus-Christ a aboli la loi cérémonielle; mais il n'a nullement touché à la loi morale. Or, le commandement concernant le jour du repos fait partie de cette loi morale

que nous avons pour devoir d'observer tout aussi bien que les Juifs. Du reste, comme nous l'avons vu, le sabbat n'était pas une institution essentiellement mosaïque ; c'était une institution qui, dans les intentions du Créateur, devait appartenir à l'humanité tout entière et qui doit subsister par conséquent après l'abolition des formes et conditions particulières dans lesquelles se célébrait le sabbat juif. »

Donc le jour du repos est obligatoire sous la Nouvelle Alliance aussi bien que sous l'Ancienne.

Pour mettre cette vérité hors de doute, nous n'avons qu'à montrer que le Nouveau Testament ne la contredit nullement.

Nous devons reconnaître, il est vrai, que nous ne trouvons pas dans l'enseignement de Jésus-Christ de commandement précis relativement à l'observation du jour de repos. Mais quelle est la raison de ce fait? La voici : C'est que le jour du repos était une institution divine qui n'avait pas besoin de sa sanction. Sans doute, il combat le rigorisme pharisaïque qui avait, par son étroitesse et ses mesquines prétentions, méconnu le but du sabbat, et il ac-

complit lui-même dans ce jour, contrairement à la manière de faire de ses ennemis, des œuvres de miséricorde ; mais il ne nous dit nulle part qu'il est loisible à ses disciples de s'affranchir de l'obligation du jour du repos.

Il reste cependant une difficulté. Pourquoi l'Eglise chrétienne n'a-t-elle pas gardé pour jour de repos le septième jour de la semaine, et pourquoi lui a-t-elle substitué le premier jour?

Pour résoudre cette difficulté, il est nécessaire de rappeler quelques faits.

C'est le premier jour de la semaine que Jésus est ressuscité des morts. Or, sa résurrection était l'amen de Dieu à toute son œuvre; c'était le triomphe de la vie sur la mort, et sur tous les ennemis de notre salut. A partir de ce fait, une ère nouvelle était inaugurée pour l'humanité, et le pécheur, au lieu d'être toujours vaincu par le péché, pouvait toujours être vainqueur en Christ. Quoi donc de plus naturel que de consacrer spécialement ce jour à l'adoration?

Il faut ensuite ajouter au fait de la résur-

rection du Sauveur le premier jour de la semaine, différentes circonstances qui devaient rendre le dimanche plus cher aux disciples. C'est le jour de la résurrection que Jésus apparut aux saintes femmes (Matth., XXVIII); c'est dans ce jour qu'il bénit ses disciples, qu'il les envoie comme le Père l'avait envoyé, qu'il leur donne le pouvoir de pardonner et de retenir les péchés (Jean, XX). C'est huit jours après la résurrection, c'est-à-dire le premier jour d'une nouvelle semaine, qu'il apparaît de nouveau à ses disciples et convainc Thomas qu'il est ressuscité. Et lorsqu'il fut rentré dans le ciel, c'est encore un premier jour de la semaine qu'il envoie à ses disciples le Saint-Esprit qu'il leur avait promis.

Est-ce trop dire, quand on considère ces choses, que le Seigneur, qui s'était déclaré « maître même du sabbat » (Matth., XII, 8), a voulu, dans sa toute-puissance, transférer le jour du repos du septième jour au premier jour de la semaine? Non, assurément. Ce qui le prouve, c'est que les disciples, inspirés par le Saint-Esprit, ont distingué le premier jour de la semaine au milieu des autres jours et

l'ont consacré spécialement à des exercices religieux. Nous lisons dans *Actes*, XX, 7 : « Le premier jour de la semaine, les disciples étant assemblés pour rompre le pain, Paul devant partir le lendemain leur fit un discours qu'il étendit jusqu'à minuit. » Pourquoi cette remarque que les disciples étaient assemblés pour rompre le pain le premier jour de la semaine, si ce jour n'avait pas été consacré spécialement au Seigneur? — Ailleurs, saint Paul dit : « A l'égard de la collecte qui se fait pour les saints, usez-en de la manière que je l'ai ordonné dans les Eglises de Galatie. C'est que chaque premier jour de la semaine, chacun de vous mette à part chez soi et rassemble ce qu'il pourra, selon sa prospérité, afin qu'on n'attende pas que je sois arrivé pour faire des collectes » (1 Cor., XVI, 1, 2). Pourquoi ce commandement de mettre à part les dons de la charité, encore le premier jour de la semaine, si ce jour n'avait pas été revêtu d'un cachet spécial ? Enfin, dans l'Apocalypse (chap. I, 10), saint Jean nous dit que le Seigneur lui donna ses révélations le premier jour de la semaine : « Je fus ravi, » dit-il,

« en esprit un jour de dimanche, » laissant évidemment entendre que pour lui, le dimanche n'était pas un jour ordinaire.

Nous pouvons donc affirmer, après tout ce qui vient d'être dit, que notre jour du repos est un jour saint, mis à part par Jésus-Christ et ses apôtres. Et ce fait, joint à cet autre que le Créateur a voulu que l'homme se reposât un jour sur sept, lui donne le caractère de l'institution divine.

Après avoir établi cette vérité, nous allons en démontrer une autre qui donnera la raison de cette institution, à savoir :

2. *Que le jour du repos est nécessaire à l'homme.*

En créant l'homme, Dieu lui a imposé l'obligation du travail. « L'Eternel, » nous est-il dit, « prit l'homme et le plaça dans le jardin d'Eden pour le cultiver et le garder. » (Genèse, II, 15.) Et dans la loi que Dieu donna par Moïse à son peuple se trouve cet ordre : « Tu travailleras six jours et tu feras toute ton œuvre. » (Exode, XX, 9.) La volonté de Dieu est donc que l'homme travaille, qu'il agisse : il ne permet pas à sa créature de mener une

vie oisive et paresseuse aussi longtemps qu'elle pourra employer utilement les facultés qu'elle a reçues de lui.

Mais Dieu, après avoir ordonné à l'homme de travailler, lui a prescrit, comme nous venons de le voir, l'obligation de se reposer. « Le septième jour, » lui dit-il, « est le repos de l'Eternel ton Dieu. Tu ne feras aucune œuvre en ce jour-là, ni toi, ni ton fils, ni ta fille, ni ton serviteur, ni ta servante, ni ton bétail, ni l'étranger qui est dans tes portes, etc. » (Exode, XX, 10.)

Or, Dieu ne fait rien d'une manière arbitraire. Si donc il manifeste à l'homme sa volonté expresse qu'il se repose un jour sur sept, c'est que ce repos lui est absolument nécessaire et qu'il ne peut s'y soustraire, sans nuire à son corps, à son âme et sans sacrifier ses plus chers intérêts.

C'est ce que nous voulons montrer.

Dieu avait déjà clairement indiqué, par l'alternance du jour et de la nuit, que l'homme ne peut se passer de repos. A mesure que le soleil a éclairé les différents points de la surface de notre globe, que celui-ci lui présente

par son mouvement diurne, les ténèbres succèdent à la lumière, invitant l'homme à cesser ses travaux et à prendre du repos. Et ce n'est pas impunément que l'homme enfreint cette loi de la nature. La privation de sommeil, pendant peu de jours, apporte le trouble dans son organisme, et s'il continue à lui imposer cette fatigue excessive, il en compromet sérieusement l'existence.

Mais le repos de la nuit ne suffit pas à l'homme. Son corps est constitué de telle sorte qu'en se livrant, sans jour de relâche, à des travaux ininterrompus, il nuirait à sa santé et l'épuiserait prématurément. En effet, par un travail consécutif, sans intervalle de repos, il y a déperdition de forces trop grande, nos membres s'usent, contractent des infirmités précoces et finissent par ne plus pouvoir fournir la somme de travail qu'on peut raisonnablement leur demander. C'est pour cela que Dieu, dans son amour pour l'homme, lui a expressément ordonné de se reposer un jour sur sept.

Et que l'on remarque ici la sagesse de ce commandement! Certains hommes, convenant

d'ailleurs que nous avons besoin d'un repos périodique, ont voulu être plus sages que le Créateur, et ont proposé, en conséquence, un jour de repos autre que celui du repos hebdomadaire. Chacun sait que les révolutionnaires de 93 avaient divisé le temps en décades et avaient établi un jour de repos tous les dix jours; puis comme ce jour de repos semblait revenir à des intervalles trop grands, on proposa de férier en outre la moitié du cinquième jour; mais tous les essais que l'on fit démontrèrent bien vite que le jour du repos divin est celui qui convient le mieux à notre nature. En effet, six jours de travail ne sont ni trop longs ni trop courts; le septième, comme jour de repos, est juste ce qu'il nous faut. C'est ce qu'ont reconnu les meilleurs esprits qui se sont occupés de cette question. Qu'on lise, par exemple, le témoignage que le docteur Farre a, le 16 juillet 1832, rendu sur cette question devant une commission d'enquête de la chambre des communes en Angleterre. « Durant un grand nombre d'années, » dit-il, « mon attention a été éveillée sur les conséquences d'un bon ou d'un mauvais em-

ploi du dimanche. Le mauvais emploi de ce jour consiste surtout dans le travail ou la dissipation ; le bon, médicalement parlant, consiste dans le repos. ...En tant que jour de repos, je le considère comme un moyen de réparer les forces que le corps perd lorsqu'il est soumis à une excitation et à un travail continus. Un médecin doit toujours avoir égard au principe réparateur, car une fois qu'il l'aurait laissé perdre, son office médical aurait cessé.

« Si je démontre par la physiologie qu'il y a dans notre nature une mesure de force qui se trouve en relation avec le commandement divin concernant le travail, vous comprendrez, par analogie, que « le sabbat a été fait pour l'homme » comme un appoint qui lui est nécessaire. — C'est pourquoi, par la bonté de la Providence, un jour sur sept a été établi pour satisfaire le besoin de repos de notre organisme physique.

» L'institution du sabbat me paraît donc être comme un principe réparateur établi par la bonté divine pour la conservation de la vie humaine, et non, ainsi que l'ont pensé quel-

ques théologiens, comme une institution politique. En conséquence, je crois que si la conservation de la vie est reconnue comme un devoir et sa destruction prématurée comme un acte homicide, l'observation du saint jour doit être rangée parmi nos devoirs naturels. — L'être humain est ainsi fait qu'il a besoin d'un jour de repos périodique pour le travail de l'esprit, comme pour celui du corps. »

Un tel témoignage venant confirmer la loi de Dieu laissera-t-il indifférents ceux qui, jusqu'à ce jour, ont abusé de leurs forces en transgressant le jour du repos?

Voici maintenant, si la loi de Dieu et le témoignage des hommes ne suffisaient pas à convaincre sur ce point les plus incrédules, un argument qui doit achever de porter la conviction dans leur esprit. Nous affirmons que l'homme en travaillant sept jours, au lieu de six, fait un faux calcul s'il croit gagner davantage; ses bénéfices matériels n'en seront pas pour cela augmentés?

En effet, l'expérience démontre que le travail que l'homme fait en sept jours ne produit pas plus que celui qu'il accomplit en six lors-

qu'il se repose un jour. En veut-on une preuve irrécusable? Que l'on considère la conduite des planteurs à l'égard de leurs esclaves. Personne ne leur supposera assurément beaucoup de tendresse pour eux. Et cependant, ils leur accordent un jour de repos par semaine, parce qu'ils ont reconnu que s'ils les en privent, ils ne peuvent pas les exploiter aussi longtemps.

Citons encore, à l'appui de notre thèse, quelques autres autorités. « Là où le dimanche n'est pas respecté, » dit Proudhon, « il est constant qu'on ne travaille pas davantage, peut-être moins. » Comme preuve de ce fait, l'on n'a qu'à rappeler ce qui se voit si souvent dans la classe ouvrière. Lorsqu'on a consacré le dimanche au travail, on laisse à la nature reprendre ses droits le lundi, mais c'est pour le passer dans la débauche et dans les orgies!

Les Français, disait un Anglais à Paris, à l'exposition de 1867, avec toute leur philosophie, commettent une grande erreur en se livrant à un travail incessant. Si le dimanche était observé, la production n'en serait pas affaiblie ni les moyens de production diminués d'un seul franc. C'est presque un axiome

que lorsque l'homme, aussi bien que l'animal, a un repos régulier, sa santé et sa vigueur en sont fortifiées, et que son travail mieux réglé est bien supérieur à celui qu'il ferait s'il était constamment occupé.

Et à l'appui de ce jugement, qu'on se rappelle ce qui se passe en Angleterre et aux Etats-Unis. Chacun sait que ces deux nations sont les plus riches du globe et que leur prospérité commerciale a atteint un développement inouï. Cependant elles célèbrent religieusement le jour du repos (ne faudrait-il pas dire plutôt : elles sont si prospères parce qu'elles célèbrent le jour du repos?) ; et même dans un grand nombre d'usines on renvoie déjà les ouvriers, le samedi, à deux ou trois heures, afin qu'ils puissent d'autant mieux se préparer à la sanctification du dimanche.

Aussi l'illustre historien Macaulay a-t-il pu dire, avec vérité, de l'Angleterre : « Si le dimanche n'avait pas été observé comme jour de repos, et si la hache, la bêche, l'enclume et le métier à tisser avaient été en activité ce jour-là depuis trois siècles, je n'ai pas le plus léger doute que nous serions à cette heure

un peuple plus pauvre et moins civilisé. »

Ce qui précède suffit pour prouver que le repos est nécessaire à la santé de l'homme et à sa prospérité matérielle; nous avons maintenant à montrer qu'il n'est pas moins nécessaire à son âme.

Sans doute, l'homme doit servir Dieu tous les jours et vivre avec Lui dans une communion continuelle; il n'en est pas moins vrai qu'il a besoin d'un jour spécial de repos mis à part et consacré à ses intérêts spirituels, au culte et à l'adoration de son Dieu. Chacun sait combien le travail, en l'absorbant, menace d'éteindre sa vie religieuse. Donnez-lui donc un repos périodique, sérieux et complet; alors, délivré des soucis et des occupations des jours ouvriers, il pourra sans obstacle pourvoir à l'alimentation spirituelle de son âme, méditer sur les grandes vérités de la rédemption, s'approprier par la foi le salut qui est en Jésus-Christ, s'abreuver aux eaux vives de la grâce et trouver dans son Sauveur le repos et la paix de son Dieu. Aussi, une fois qu'il a goûté ces bénédictions, qu'il a appris à les apprécier, elles lui deviennent né-

cessaires, et il ne s'en priverait à aucun prix.

Et si le jour du repos est nécessaire à l'homme pris individuellement, il ne l'est pas moins à cet être collectif que l'on appelle la famille.

Que deviendrait-elle sans jour de repos? Elle n'existerait pour ainsi dire plus. Dans les jours ordinaires, le travail le plus souvent la disperse et ne permet pas même parfois à ses membres de se voir pendant les heures fugitives des repas; le soir, ils reviennent sans doute sous le même toit, mais c'est harassés de fatigue et pressés d'aller chercher un repos indispensable. Sans jour de repos, ils deviendraient presque étrangers les uns aux autres; ils ne pourraient jouir des saintes affections du cœur; ils ne connaîtraient plus ces doux épanchements qui font tant de bien à l'âme et que rien ne peut remplacer. Que toutes les familles bénissent donc Dieu de leur avoir donné le jour du repos!

On le voit, le jour du repos est une nécessité pour l'homme, quel que soit le point de vue auquel on se place. S'en priver volontairement et de gaieté de cœur, c'est être cruel

envers soi-même et se préparer, tant pour cette vie que pour l'autre, des maux sans nombre.

Mais si cette institution est si importante, se présente alors cette question :

3. *Comment faut-il sanctifier le jour du repos?*

Comme nous venons de le montrer, le jour du repos est nécessaire à l'homme; il en a besoin s'il veut que ses forces, diminuées par le travail de six jours consécutifs, se réparent et que l'harmonie se rétablisse dans tout son être. Mais ce serait une grave erreur de croire que le repos suffit pour sanctifier ce jour, car alors le dimanche le mieux sanctifié serait celui qui serait passé dans l'oisiveté la plus complète. Ce n'est évidemment pas ainsi que l'a entendu le Créateur. Il faut donc encore, outre la cessation du travail, se revêtir de certaines dispositions morales qui correspondent à la sainteté de ce jour et accomplir des actes religieux qui aient pour but tout ensemble de développer la piété, d'adorer Dieu et d'étendre son règne parmi les hommes.

La première disposition que le chrétien ap-

portera à la sanctification du jour du repos, c'est une sincère reconnaissance.

Et pour cela il lui suffira de considérer quelle grâce Dieu lui a faite en le lui accordant. — C'est fatigué et absorbé par les devoirs matériels de la vie, que dans les jours ordinaires, il se présente le plus souvent devant son Dieu. Comme il sent vivement les conséquences de la parole que Dieu dit à Adam après la chute : « Tu mangeras ton pain à la sueur de ton visage jusqu'à ce que tu retournes en la terre d'où tu as été pris ! » (Gen., III, 19.) Combien il voudrait pouvoir être affranchi de tant de préoccupations qui sont pour lui comme un pesant fardeau ! Mais voici un jour que le Seigneur appelle sien et où il l'invite à laisser de côté ses occupations ordinaires, pour se reposer en lui, pour savourer en paix sa grâce, pour se retremper dans sa communion; ne serait-il pas reconnaissant pour un tel bienfait, ne dirait-il pas du fond du cœur avec David : « Mon âme, bénis l'Eternel? (Ps. CIII, 1.)

Et à ce sentiment de reconnaissance s'unira dans le cœur du chrétien un esprit d'obéis-

sance et de sacrifice. Il se dira que ce n'est pas sa volonté propre qu'il doit faire le jour du repos, mais la volonté de son Dieu; que ce ne sont point ses caprices qu'il doit suivre, mais ce que le Seigneur lui prescrit dans sa Parole (voir Esaïe, LVIII, 13). Heureux de pouvoir comme Jésus être occupé des affaires de son Père céleste, il aura comme lui aussi le désir de le glorifier par toute sa conduite. Il évitera donc tout travail matériel, à l'exception de celui qu'on peut appeler nécessaire, comme par exemple les soins indispensables que réclame une famille (nous ne voulons pas que le dimanche chrétien tombe dans les minuties et les puérilités du sabbat des Pharisiens), et il mettra hardiment de côté tout ce qui peut être fait le samedi ou le lundi. A cause de cela même, il pourra avoir à supporter bien des contrariétés et des misères, l'opposition des siens, la haine du monde; il aura, pour demeurer fidèle à son Dieu, à faire plus d'une fois de sérieux sacrifices: tantôt ce seront ses récoltes qu'il croira menacées et qu'il aurait bien envie de rentrer sous son toit; tantôt ce seront des charges

qui lui seront imposées par l'homme et où il aura peut-être à choisir entre la volonté de son maître terrestre et celle de son Père céleste ; mais quoi qu'il puisse lui en coûter, il se dira qu'une chose est certaine : c'est que s'il renonce à ses intérêts matériels pour obéir au commandement de Dieu, Dieu aura soin de tout ce qui le concerne. Ne lui a-t-il pas dit par la bouche de Jésus : « Cherchez premièrement le royaume de Dieu et sa justice, et toutes les autres choses vous seront données pardessus? » (Matth., VI, 33.)

Voilà les dispositions, qui seront plus ou moins prononcées, selon le degré de foi auquel il sera parvenu, que le chrétien apportera à la célébration du jour du repos. En le commençant, il aura soin d'élever son âme à Dieu par la prière et de lire sa Parole à laquelle il sera heureux de pouvoir consacrer plus de temps qu'à l'ordinaire. Et à côté du culte particulier viendra tout naturellement se placer le culte domestique. Le père ou la mère profiteront alors de l'occasion que Dieu leur fournit de s'entretenir avec leurs enfants sur les choses du salut plus longuement qu'ils ne peu-

vent le faire habituellement. Ils pourront même (et si le temps leur manque en ce moment, ils se choisiront une autre heure dans la journée) revoir avec eux, soit les récits bibliques, soit les autres leçons d'instruction religieuse qui ont été étudiées les jours précédents; et ainsi, tout en leur montrant l'intérêt qu'ils prennent à leur développement religieux, ils les stimuleront puissamment dans leurs études. — Après cet exercice, le chrétien prendra, lorsque l'heure en sera venue, le chemin de la maison de Dieu pour assister au culte public. Il se gardera bien de faire comme certains parents qui disent à leurs enfants : « Allez au culte, » et qui eux-mêmes ne s'y rendent jamais. En cela aussi il tiendra à être en exemple aux siens. Du reste, cette heure bénie, comment la laisserait-il s'écouler sans en profiter, alors qu'il pourrait dire d'elle avec David : « Eternel des armées, que tes tabernacles sont aimables ! Mon âme désire ardemment et elle soupire après les parvis de l'Eternel; mon cœur et ma chair sont transportés de joie après le Dieu fort et vivant ! — Comme un cerf brame après les eaux couran-

tes, ainsi mon âme soupire après toi, ô Dieu. Mon âme a soif de Dieu, du Dieu fort et vivant. Un jour vaut mieux dans tes parvis que mille ailleurs ! » (Ps. LXXXIV et XLII.) Aussi quel bonheur pour lui de se joindre, comme le Roi-prophète (Ps. XLII, 5), à la troupe des fidèles, pour aller chanter les louanges de Dieu, entendre sa sainte Parole et lui présenter ses prières, ses supplications et ses actions de grâce ! Mais il se dira, pour ne jamais perdre de vue le but qu'il doit se proposer en se rendant au temple, qu'il y va pour adorer Dieu et se laisser instruire par la vérité, quelle que soit la forme dans laquelle elle lui sera présentée, et non pour être charmé par la parole d'un homme. Et dans ces dispositions, il sera toujours édifié, toujours il emportera quelque bénédiction du saint lieu. Une fois sorti, il repassera, dans son cœur, comme Marie (Luc, II, 19), ce qu'il a entendu, s'efforçant surtout de conserver ce qui pourra être le plus utile à sa vie spirituelle. De plus, pour ne pas tenter Dieu, il fuira ce qui pourrait détruire en lui les salutaires impressions qu'il a reçues, les conversations frivoles, les

plaisirs mondains, en un mot, tout ce qui pourrait être un piége pour son âme. Et si plus tard dans la journée, après avoir fait peut-être une promenade à la campagne où il aura pu admirer les œuvres de Dieu, il y a encore une réunion de prières, ou si une classe biblique dans laquelle la Parole de Dieu est familièrement expliquée se tient le soir, ce sera pour lui un privilége d'y prendre part, autant que les circonstances le lui permettront.

Mais ce n'est pas encore là tout le dimanche du chrétien. Jusqu'ici nous ne l'avons vu que cherchant à nourrir sa vie spirituelle, occupé surtout de lui-même et des siens. Il fera encore plus. Il profitera du temps de relâche que Dieu lui donne pour travailler en dehors de sa famille à l'avancement du règne de Dieu. S'il le peut, il offrira ses services à l'Ecole du dimanche pour y remplir le rôle modeste de moniteur et, quels que soient son rang et sa position dans le monde, il ne croira pas, en accomplissant cet humble ministère, déroger à sa dignité (1). A côté de

(1) En Angleterre et aux Etats-Unis, on voit souvent des

cela, il cherchera à s'occuper d'œuvres de mission intérieure. Sait-il un pauvre qui languit dans sa misère et à qui une parole d'encouragement pourrait faire du bien? il ira le voir et lui tendra une main fraternelle. Y a-t-il des veuves, des orphelins délaissés? il se souviendra de l'exhortation de l'apôtre : « La religion pure et sans tache devant Dieu notre Père consiste à visiter les orphelins et les veuves dans leurs afflictions » (Jacques, I, 27). Y a-t-il des malades qui ont besoin de consolation ou des vieillards isolés qui ne peuvent plus prendre part au culte public? Il ira leur témoigner sa sympathie, et, s'il le peut, il leur lira la Parole de Dieu, il priera avec eux.

En un mot, il fera en sorte d'acccomplir, le dimanche les œuvres que lui commande l'amour chrétien et qui sont aussi diverses que les besoins auxquels elles s'appliquent. Puis, à la fin de la journée, qui se sera passée beaucoup plus vite qu'il ne l'eût voulu, il sera, pour avoir rendu grâces à Dieu pour tant de

hommes occupant les plus hautes positions, même des ministres du gouvernement, remplir le rôle de moniteur dans une Ecole du dimanche.

bienfaits, tout restauré par les bénédictions reçues et heureux d'avoir pu se rendre utile dans la vigne du Maître.

Sera-ce trop présumer maintenant des effets d'un tel dimanche que d'affirmer qu'il sera, même pour l'homme le plus occupé et surtout pour lui, un véritable gain? Et ne pouvons-nous pas ici comme toucher du doigt cette vérité que le travail de six jours, lorsqu'on se repose le septième, vaut mieux que le travail de sept jours consécutifs? En effet, ayant vécu dans une atmosphère dans laquelle non-seulement son âme a été vivifiée, mais aussi son corps retrempé, le chrétien aura acquis, par cela même, une force, un entrain et par-dessus tout une confiance en Dieu qui lui permettront de se remettre au travail avec une énergie toute nouvelle et par conséquent de produire beaucoup plus. Aussi chaque fidèle, qui a goûté les bénédictions d'un dimanche passé selon Dieu, confirmera-t-il, par sa propre expérience, la vérité de ce qu'écrivait à ses enfants un homme hautement considéré en Angleterre, le juge Hales : « J'ai reconnu, par une longue et sérieuse expérience, » di-

sait ce magistrat, « que l'exacte observation du jour du Seigneur et la pratique des devoirs qui s'y rapportent ont eu pour moi les effets les plus salutaires. La célébration du dimanche a toujours attiré la bénédiction divine sur les autres jours de ma vie. Une semaine commencée de la sorte a toujours été heureuse et prospère, tandis que lorsque j'avais eu le malheur de négliger les devoirs du dimanche, le reste de la semaine a été presque sans fruits pour les travaux de ma vocation, de telle sorte que je pouvais aisément présager le sort de ma semaine à venir d'après la manière dont j'avais passé le dimanche. Et ceci, je ne l'affirme pas légèrement et sans réflexion : c'est le résultat d'une étude attentive et d'une longue expérience. »

Nous ajouterons, et c'est la plus belle apologie que nous puissions faire de notre dimanche : « Un tel jour est déjà comme un avant-goût du ciel et de ce repos qui reste encore pour le peuple de Dieu » (Héb., III, 7-19).

Il ne nous reste maintenant plus, après avoir vu ce que doit être le dimanche chrétien,

qu'à examiner, pour terminer l'étude de notre sujet, un dernier point, qui se présente tout naturellement et que nous formulons ainsi :

4. *Dans quel état se trouve la sanctification du jour du repos au milieu de nous et quels sont les moyens par lesquels on pourrait y remédier.*

Si les sociétés au sein desquelles nous vivons étaient chrétiennes ; si la Parole de Dieu y faisait la loi et était devenue la règle de la conduite de chacun, que verrait-on relativement à la question qui nous occupe? On y verrait un respect scrupuleux de l'institution divine du jour du repos ; il serait religieusement mis à part au milieu des autres jours ; chacun serait heureux de le sanctifier.

Mais est-ce ainsi que les choses se passent? Hélas ! non.

Sans doute, il serait exagéré de dire que personne parmi nous n'observe plus le jour du repos ; bien des âmes, nous en sommes certains, en font leurs délices et en retirent, chaque fois qu'il revient, de nouveaux fruits. Néanmoins, l'on peut affirmer qu'il est, pour l'immense majorité de ceux qui portent le nom

de chrétiens, nul et non avenu. Ils agissent comme s'il ne se trouvait dans la Parole de Dieu aucune déclaration relativement à la cessation du travail un jour sur sept, comme si le dimanche n'était d'aucune utilité pour l'homme et que tout dût être borné pour lui au siècle présent. Ce saint jour est profané depuis les premiers degrés de l'échelle sociale jusqu'aux derniers.

Les uns, ayant encore un certain respect pour les anciennes traditions, hésiteront peut-être à se livrer à leurs occupations ordinaires pendant le jour qui doit être consacré au repos ; ils laisseront donc de côté, soit les gros travaux des champs, soit ceux de l'atelier ou du bureau ; en revanche, ils n'auront aucun scrupule de réserver pour le dimanche toutes leurs courses d'affaires. Ou bien, s'ils restent dans leurs demeures, il ne leur viendrait pas à la pensée qu'ils devraient chercher à connaître Dieu et profiter des moyens de grâce qui sont à leur portée. Cela ne les concerne pas, ils n'en sentent nullement le besoin.

D'autres, au contraire, feront sans aucun

scrupule le dimanche les travaux des autres jours. Le cultivateur qui pourtant devrait savoir mieux que tout autre qu'il est entièrement dans la dépendance de Dieu et que sans sa bénédiction ses récoltes ne peuvent réussir, n'hésite pas, lorsque l'occasion s'en présente, même en un temps de sécheresse, à profaner le jour du repos. Pourquoi n'en profiterait-il pas pour recueillir les biens que Dieu lui donne et qu'il ne faut pas laisser se perdre! L'ouvrier, qui n'a pas à redouter les changements de température, trouvera qu'il serait bien dommage de ne pas utiliser le saint jour, au moins l'avant-midi, soit pour finir son travail de la veille, soit pour augmenter un peu son salaire et ainsi il ne s'accordera jamais un jour de repos complet. L'entrepreneur, le fabricant, mettront en avant, pour ouvrir leurs ateliers, les nécessités de l'industrie. Et que l'on ajoute à ce triste tableau ce fait que la plupart de ceux dont nous venons de parler trouveront tout naturel de faire leurs achats le dimanche, engageant par là la multitude des fournisseurs à le profaner avec eux.

D'autres enfin trouvant que les six jours de travail de la semaine sont bien assez longs et qu'il est inutile de faire encore du dimanche un jour de fatigue et de peine, mettront soigneusement de côté leurs occupations manuelles, mais ce sera pour se livrer à des distractions frivoles et à tous les amusements que leur cœur naturel peut désirer. Ils fréquenteront donc les auberges, les cafés, les bals et autres lieux de réjouissance publique; ils organiseront des parties de plaisir et croiront qu'ils n'auront bien passé leur jour du repos que lorsqu'ils auront pu boire à la coupe enivrante des joies de ce monde.

Tel est l'état des choses dans notre pays quant à la sanctification du jour du repos.

Que l'on s'étonne alors de voir la passion des intérêts matériels augmenter, grandir toujours et ne connaître pour ainsi dire plus de bornes! Que l'on s'étonne de voir l'immoralité et la débauche se développer sans cesse et faire tous les jours plus de victimes! Que l'on s'étonne, au milieu d'une société qui oublie Dieu et l'éternité, de voir de plus en plus les

principes sur lesquels elle est assise, minés à leur base même !

Mais il ne suffit pas de déplorer un mal pour le guérir. Aussi, dans la conviction où nous sommes que le dimanche est une des conditions essentielles de tous les progrès moraux et religieux des individus, des églises et de la société tout entière, nous disons maintenant : « Que faudrait-il faire pour relever parmi nous la sanctification du jour de repos ? »

Nous l'avouons franchement : c'est une tâche difficile, très-difficile ; néanmoins nous ne la croyons pas impossible.

Voici nos pensées sur ce sujet :

Nous posons tout d'abord cette vérité que la sanctification du jour du repos, dans son sens le plus élevé, ne peut être obtenue que des âmes croyantes, qui appartiennent véritablement à Jésus-Christ ; mais nous ajoutons aussitôt : c'est par elles que doit commencer le relèvement de la sanctification du jour du repos ; c'est d'elles que doit partir l'impulsion pour cette grande œuvre ; ce sont elles, pour nous servir d'une parole de Jésus-Christ, qui doivent être le levain qui fera lever toute la pâte.

Nous leur dirons donc : « Faites en sorte de mettre réellement en pratique le quatrième commandement. Le dimanche, réduisez le service de votre maison au strict nécessaire, afin que vous-mêmes ou ceux qui vous servent, vous ayez ce jour libre. Pour cela, préparez-vous-y déjà dès la veille; faites le samedi vos provisions chez le boulanger, chez l'épicier et chez le boucher; ne prenez part en aucune manière aux divertissements des mondains. Ensuite, faites-vous un devoir de profiter de votre dimanche pour le sanctifier réellement. Que votre place dans la maison de Dieu ne soit jamais vide, excepté pour les cas de cause majeure, de maladie par exemple. Ainsi vous serez en édification à toute l'Eglise et en particulier à ces âmes faibles qui ont besoin d'être stimulées et encouragées pour marcher dans le bon chemin. Faites enfin tout ce qui dépend de vous pour travailler à l'avancement du règne de Dieu dans le lieu où vous êtes. »

Voilà par où doit commencer le relèvement du jour du repos. Une fois que ceux qui aiment l'Evangile l'auront compris, on aura déjà

fait un pas immense vers la solution de cette question.

Nous ajoutons qu'il faudrait cependant encore autre chose pour arriver à rendre au dimanche la place à laquelle il a droit et l'influence bénie qu'il doit nécessairement exercer.

Que verra-t-on, en effet, si l'on en reste à quelques efforts individuels? Le voici : Les croyants étant partout en petite minorité feront quelques efforts isolés; mais, ne se sentant pas soutenus, ils reculeront en face de la grandeur de la tâche à accomplir, et déclareront qu'elle est trop difficile pour que l'on puisse y porter efficacement remède.

Nous voudrions donc voir, pour donner à ces efforts isolés un corps, se former, dans chaque région de notre pays, un comité pour la sanctification du dimanche. Ce comité, qui se rattacherait au comité international qui vient de se fonder à Genève, prendrait en mains cette sainte cause; il provoquerait la fondation d'un sous-comité dans chaque église, partout où il trouverait quelques âmes disposées à adopter ses principes; il ferait donner

des conférences sur le jour du repos, répandrait des brochures sur cette question, s'adresserait aux chefs de fabrique, aux patrons de tous les métiers pour les prier de donner un congé complet à leurs ouvriers ce jour-là; il pourrait aussi leur suggérer l'idée, selon l'avis du comité international, de faire la paie le vendredi au lieu du samedi; il chercherait à éclairer les marchands et leur ferait comprendre qu'en ouvrant leurs magasins le dimanche, ils se rendent esclaves bien inutilement; qu'en les fermant ils ne feraient aucune perte, et qu'au cas où ils perdraient quelque chose, Dieu les bénirait d'une autre manière. En un mot, ce comité emploierait tous les moyens qui seraient à sa disposition pour produire une sainte agitation en faveur du jour du repos.

Et ses efforts ne seraient point stériles. Nous en avons pour preuve ce qui se fait dans un pays voisin, en Suisse. Là, depuis quelques années, des comités pour la sanctification du dimanche, en tête desquels a marché celui de Genève, se sont formés; ils étaient composés d'hommes convaincus de la grandeur du mal

qui résulte de la profanation du saint jour et de la nécessité d'y porter un prompt remède. Aussi ont-ils travaillé avec persévérance et foi et non sans succès. Non-seulement ils ont obtenu, dans toutes les classes de la société, de nombreuses adhésions aux principes qu'ils représentent; mais ils ont même exercé une action sur le gouvernement fédéral qui a réduit considérablement, le dimanche, le service des employés de chemin de fer, des postes, des télégraphes et des autres services publics. Et cette œuvre n'en est qu'à ses débuts! Aussi l'exemple que nous ont donné nos frères de la Suisse est-il bien digne d'être imité et bien propre à encourager tous ceux qui déplorent la profanation du jour du repos et qui sentent qu'il faudrait faire quelque chose pour cette œuvre sainte entre toutes.

Mais l'on nous objectera peut-être : « Ce qui se fait dans la Suisse protestante ne peut être fait que bien difficilement en France. Nous, protestants, nous ne sommes qu'une trop petite minorité au milieu de la masse des catholiques pour pouvoir exercer une action un peu sensible; tout ce que nous pourrons faire

sera comme noyé au milieu de l'indifférence générale. »

Nous répondons que les catholiques ne profanent pas plus le dimanche dans notre pays que les protestants; que, du reste, chez eux beaucoup sont aussi convaincus de l'importance du saint jour et se sont déjà mis à l'œuvre pour le relever; qu'il ne s'agit au surplus pas de savoir si nous obtiendrons peu ou beaucoup de succès, mais si nous accomplirons notre devoir; qu'enfin ce que le Seigneur demande de nous à cet égard, c'est que nous fassions ce qui est en notre pouvoir, et que nous soyons trouvés fidèles.

A l'œuvre donc, chrétiens! Il s'agit ici de la gloire de notre bien-aimé Sauveur et Maître. Il sera avec nous, n'en doutons pas.

XXIV

DU CHANT DANS LE CULTE PUBLIC.

Le chant religieux est, comme chacun le sait, un puissant moyen d'édification. C'est un langage qui pénètre jusqu'aux profondeurs les plus mystérieuses de l'âme, qui l'émeut, la touche et la prépare à l'adoration. Et, chose remarquable, il ne produit pas seulement cet effet sur les esprits cultivés; il a aussi le pouvoir de remuer les natures les plus incultes et même celles qui sont esclaves des plus mauvaises passions.

Il résulte de ce fait que le chant trouve naturellement sa place dans le culte, et qu'il en doit même être l'un des principaux éléments. C'est ce que la Parole de Dieu nous montre

clairement par ses recommandations expresses à chanter les louanges de Dieu. « Poussez des cris de joie, » est-il dit, « vous tous les habitants de la terre. Chantez la gloire de son nom! Célébrez sa gloire par vos louanges » (Ps. LXVI, 1, 2). « Louez l'Eternel, invoquez son nom! Faites connaître parmi les peuples ses hauts faits! Chantez, chantez en son honneur! Parlez de toutes ses merveilles! Glorifiez-vous de son saint nom! Que le cœur de ceux qui cherchent l'Eternel se réjouisse! » (Ps. CV, 1-3.)

Voilà pour l'Ancien Testament. Le Nouveau n'est pas moins explicite.

Parmi les conseils les plus sérieux que l'apôtre saint Paul donne aux Ephésiens, nous lisons celui-ci : « Entretenez-vous par des psaumes, par des hymnes et par des cantiques spirituels, chantant et psalmodiant de votre cœur au Seigneur, rendant toujours grâces pour toutes choses à Dieu notre Père par notre Seigneur Jésus-Christ » (Ephés., V, 19, 20). Et aux Colossiens (III, 16) le même apôtre dit : « Que la Parole de Christ habite abondamment en vous, avec toute sorte de sa-

gesse, vous instruisant et vous exhortant les uns les autres, par des psaumes, par des hymnes et des cantiques spirituels, chantant du fond de vos cœurs au Seigneur avec reconnaissance. »

L'Apocalype, à son tour, nous montre au ciel les saints, dont la vie est un culte perpétuel, chantant les louanges de Dieu. Le chant semble être pour eux le moyen par excellence de célébrer les perfections du Seigneur.

L'Eglise accomplit donc un saint devoir en même temps qu'elle jouit du plus doux privilége, lorsqu'elle chante les louanges de Dieu.

Aussi, partout où elle a compris ses vrais intérêts et les besoins des âmes, a-t-elle toujours donné dans son culte une place importante au chant. Au siècle apostolique, à l'exemple de ce qui se faisait déjà chez les juifs sous l'Ancienne Alliance, une partie du culte était consacrée au chant des hymnes à la gloire du Seigneur.

Toutefois, à mesure que l'on s'éloigne des premiers siècles de l'Eglse, on voit les communautés prendre de moins en moins part au

chant, et finalement le prêtre ou le chœur chantent seuls.

Mais lorsqu'après le long sommeil du moyen âge l'Eglise se réveilla, lorsque les réformateurs remirent sur le chandelier la lumière qui, pendant tant de siècles, avait été cachée sous le boisseau, ils comprirent immédiatement tout le parti qu'ils pouvaient tirer du chant pour l'édification des nouvelles communautés qu'ils venaient de fonder. Aussi firent-ils tous leurs efforts pour amener tous les membres de l'Eglise à prendre part à cet exercice sacré. Luther, en particulier, qui était musicien et poëte en même temps qu'éminent théologien, a composé de magnifiques cantiques parmi lesquels se trouve le choral si connu : « C'est un rempart que notre Dieu » que toutes les Eglises sorties de la Réformation se sont appropriées, et qu'elles chantent encore aujourd'hui.

Malheureusement les Eglises protestantes n'ont pas toutes marché dans la voie qui leur avait été tracée. Plusieurs ont négligé le chant sacré et ne lui ont pas accordé la place à laquelle il a droit dans le culte. Nos Eglises de

France en particulier semblent avoir méconnu presque complétement, depuis un certain nombre d'années, les services que le chant pourrait leur rendre pour l'édification des fidèles. Presque partout il est si misérable qu'on se demande parfois s'il ne vaudrait pas mieux qu'on ne chantât pas du tout. En effet, quelle édification peut-on retirer d'un chant où l'on n'entend le plus souvent que quelques voix discordantes qui s'efforcent, sans avoir égard au sens des paroles, aux règles de la mesure et aux nuances de la mélodie, de crier à l'envi les unes des autres, comme s'il suffisait de faire du bruit pour bien chanter.

Il y a donc dans notre culte une lacune que l'on ne saurait trop déplorer et qui a contribué, pour sa bonne part, à éloigner les fidèles de la maison de Dieu.

Qu'y a-t-il à faire pour remédier à ce triste état de choses?

Il faut, d'un côté, rechercher les causes du mal, et de l'autre, appliquer les remèdes propres à le guérir.

La première cause de l'état misérable dans lequel se trouve le chant dans notre culte

vient de la mort spirituelle dans laquelle se trouve l'Eglise. L'Eglise est endormie; elle n'a pas la conscience de ses priviléges et n'est plus pénétrée de l'amour de son Sauveur. Quoi d'étonnant à ce que les cœurs ne se sentent pas poussés à chanter les louanges du Seigneur !

Une autre cause de la défectuosité de notre chant religieux se trouve dans le fait que les recueils en usage présentaient les lacunes les plus graves au double point de vue de la forme et du fond. L'âme chrétienne, au lieu d'y retrouver l'expression de ses besoins et comme une formule à ses aspirations et à ses prières, n'y rencontrait très-souvent que de vagues dissertations sur l'*Etre suprême*, sur la nature ou sur les vertus de l'homme. Avec de tels ouvrages on tuait le chant plutôt que de l'encourager et de le développer.

Enfin régnait généralement l'erreur qui a fait croire que l'on pouvait parfaitement chanter sans qu'il fût nécessaire pour cela de se livrer à la moindre étude. L'on n'a, en conséquence, pris aucune peine pour apprendre à nos Eglises à chanter d'une manière convenable et édifiante.

Voici maintenant les moyens d'améliorer cet état de choses.

En tout premier lieu, pour que l'Eglise chante avec onction les louanges de Dieu, il faut qu'elle se réveille de son sommeil et que l'Esprit de Dieu produise dans son sein une vie chrétienne véritable. C'est là la base de tout chant chrétien qui mérite ce nom. Aussi, l'on peut certainement affirmer que lorsque beaucoup d'âmes sentiront le prix du salut et seront remplies de reconnaissance envers le Seigneur, il ne sera plus nécessaire de rappeler à l'Eglise qu'elle doit chanter les louanges de Dieu.

Toutefois cela ne suffit pas : il faut, de plus, remplir la grave lacune concernant les livres de cantiques. Mais ici, heureusement, nous pouvons dire tout de suite que cet obstacle est en partie écarté. Depuis un certain nombre d'années, plusieurs bons recueils ont été publiés qui réunissent, grâce à Dieu, tant au point de vue des paroles qu'à celui de la musique, la plupart des conditions que l'on est en droit d'exiger des livres de cette nature.

Enfin si l'on veut que l'Eglise chante bien,

il faut lui apprendre cet art, en commençant par les enfants des écoles. C'est ainsi que l'on procède en Allemagne, où le chant religieux est en général si populaire. Aussi ne s'y trouve-t-il pas d'école placée sous une bonne direction où l'on ne fasse apprendre par cœur aux enfants les plus beaux cantiques de l'Eglise.

Que notre jeunesse grave donc aussi dans sa mémoire ceux de nos cantiques où la vérité chrétienne est le mieux exprimée ; qu'on lui enseigne, d'après les règles, nos meilleures mélodies, et ce sera déjà un point important d'acquis pour l'amélioration de notre chant sacré.

Puis que l'on cherche à former des chœurs de jeunes gens qui auraient pour tâche de faire sentir à l'Eglise ce qu'est un beau chant, soit en chantant séparément, soit en confondant leurs voix avec celle de la communauté et, grâce à ce soutien, les timides seront encouragés et amenés à prendre part à un exercice qu'ils avaient d'abord cru impossible.

En outre, il nous semble que comme complément des mesures que nous venons d'indi-

quer, il faudrait qu'il y eût dans chaque Eglise une réunion de chant à laquelle pourraient prendre part tous ceux qui ne demanderaient pas mieux que d'être dirigés pour bien chanter les louanges du Seigneur.

Puisse le chant sacré devenir bientôt dans nos Eglises une véritable puissance qui élève les âmes et leur donne déjà quelque avant-goût de la félicité du ciel!

XXV

DE LA SAINTE CÈNE.

La sainte Cène a été instituée par le Seigneur la veille de sa mort dans la chambre haute où il avait réuni ses disciples pour célébrer la Pâque. Voici ce que les Evangélistes nous disent à cet égard : « Comme ils mangeaient, Jésus prit du pain et ayant rendu grâces, il le rompit et le donna à ses disciples et dit : Prenez, mangez, ceci est mon corps, qui est donné pour vous; faites ceci en mémoire de moi. De même, après avoir soupé, il leur donna la coupe en disant : Buvez-en tous; cette coupe est la nouvelle alliance en mon sang, lequel est répandu pour vous et pour plusieurs en rémission des péchés ; fai-

tes ceci en mémoire de moi toutes les fois que vous en boirez. »

D'après ces paroles, l'économie mosaïque a pris fin, une nouvelle a commencé, et le moyen par lequel elle a été instituée, c'est le sang de Jésus-Christ. Déjà sous l'Ancienne Alliance, le sang des victimes devait couler pour obtenir le pardon des péchés ; sous la Nouvelle, celui de Christ, tout ensemble souverain sacrificateur et victime, doit aussi être répandu : il faut qu'il donne sa vie à la place de ceux qu'il est venu sauver. Par l'effusion de son sang, l'acte de réconciliation entre Dieu et l'homme est accompli, parce que la justice du Saint des Saints a été satisfaite et qu'en Jésus-Christ le pécheur est redevenu son enfant. Voilà ce que signifie la déclaration que la Nouvelle Alliance est opérée par le sang de Jésus-Christ.

C'est là le fondement de toute l'économie chrétienne. Or, pour venir en aide à ses rachetés, le Seigneur leur donne un signe visible de cette grâce dans la Cène qu'il institue. Le pain et le vin de la Cène seront des symboles de son corps rompu, de son sang ré-

pandu pour la rémission des péchés. En les voyant le fidèle aura une preuve sensible de la grâce immense qui lui a été faite.

Toutefois la Cène ne devra pas être seulement un symbole ; elle sera de plus un acte destiné à agir sur son âme et à augmenter sa vie spirituelle. C'est ce qu'indique le commandement de manger et de boire le pain et le vin de la Cène. Nous ne sommes en effet plus sous l'économie des figures ; sous l'alliance de grâce, il n'y a plus de symboles sans qu'une réalité vivante y corresponde ; celui-ci signifie donc que de même que le pain et le vin nourrissent notre corps , de même Jésus-Christ veut aussi nourrir notre âme. Nous pouvons par conséquent affirmer que par le moyen de la Cène il s'établit entre le Sauveur glorifié et nous la communion la plus intime. On en douterait que l'on n'aurait qu'à rappeler les paroles de saint Paul où il dit que ceux qui usent de la Cène indignement sont coupables *du corps et du sang du Seigneur*, mangent et boivent leur condamnation , ne discernant point le corps du Seigneur (1 Cor., XI , 27 et 29), et dont on doit évidemment

tirer cette conséquence, que si les uns pèchent contre le corps du Sauveur, les autres entrent avec lui dans les rapports les plus étroits. Faut-il admettre toutefois la doctrine de l'Eglise catholique en vertu de laquelle le pain et le vin ne seraient plus du pain et du vin, mais seraient tranformés en corps et en sang de Jésus-Christ? Nullement, puisque saint Paul, en parlant de la Cène, nous dit de manger de *ce pain* et de boire de *cette coupe* (1 Cor., XI, 28). Mais il n'en faut pas moins tenir pour certain, qu'avec le pain et le vin, il y a une présence effective du Seigneur; autrement, il n'y aurait plus là qu'une cérémonie dont le chrétien pourrait parfaitement se passer. La participation à la Cène est donc un acte unique qui procure au fidèle les grâces qui découlent de l'œuvre rédemptrice de Jésus-Christ et une puissance réelle de sanctification et de vie.

Mais la Cène aura-t-elle la même efficacité pour tous ceux qui y prendront part? Non, puisque ceux qui y participent indignement mangent et boivent leur condamnation, ils convertissent évidemment en malédiction ce

qui devait être pour eux la source des grâces les plus excellentes.

Avec quelles dispositions celui qui voudra profiter de la Cène devra-t-il donc s'en approcher? Il devra s'en approcher tout d'abord comme un pauvre pécheur indigne de la moindre faveur auprès de Dieu. En effet, ce n'est pas pour ceux qui croient n'avoir point de péchés que la Cène a été établie, mais pour ceux qui les reconnaissent, qui en gémissent et qui soupirent après la grâce de Dieu. Ainsi, plus les âmes seront pénétrées du sentiment de leur indignité, plus aussi elles seront dignes de prendre part à la Cène. A elles on peut dire : « O vous tous qui êtes altérés, venez aux eaux, et vous qui n'avez point d'argent, venez, achetez et mangez; venez, dis-je, achetez sans argent et sans aucun prix du vin et du lait » (Esaïe, LV, 1). « Heureux ceux qui ont faim et soif de la justice, car ils seront rassasiés! » (Matth., V, 6.)

Toutefois, il ne suffit pas de sentir ses péchés pour prendre part à la Cène; il faut en outre avoir la foi en Jésus-Christ. Et par la foi nous entendons cette confiance que les

mérites du Sauveur nous étant imputés, la condamnation est ôtée de dessus nous et que revêtus gratuitement de sa justice, nous devenons justes devant Dieu. Celui donc qui croit, quand même sa foi ne serait qu'un faible lumignon, peut participer à la Cène avec la pleine assurance qu'il y recevra toutes les grâces que le Seigneur veut donner à ses rachetés.

Il faut enfin, pour communier dignement, être animé de sentiments de charité à l'égard du prochain, lui pardonner s'il nous a offensé, ou lui demander son pardon si nous l'avons nous-même offensé. L'on ne concevrait pas assurément que quelqu'un voulût s'unir à son Sauveur tout en conservant de l'amertume dans le cœur à l'égard de ses frères.

Voilà quelles sont les conditions essentielles pour prendre part à la sainte Cène et chaque chrétien sincère doit pouvoir les remplir.

D'où vient donc que la Cène est en général si délaissée dans nos églises ?

Cela vient en tout premier lieu de la mort spirituelle qui y règne. Peu d'âmes ont pris la grande question de leur salut au sérieux, en

ont fait leur principale affaire, et conséquemment peu aussi sont empressées à profiter du moyen de grâce par excellence que le Seigneur leur offre dans la Cène. On peut donc affirmer que si la vie religieuse était intense l'on sentirait bien vite le besoin de vivre davantage en présence du Sauveur et de s'approcher de sa table. On n'a qu'à voir, pour s'en convaincre, ce qui se passe dans les églises où éclate un réveil.

Les âmes pressées par des besoins nouveaux s'empressent d'alimenter leur vie spirituelle et de communier au corps et au sang de Jésus-Christ.

Mais la mort spirituelle de nos Eglises n'est pas la seule cause de l'état d'abandon où se trouve la Cène. Il faut en voir une autre dans les préjugés et les erreurs qui sont répandus à son sujet. On s'en fait de telles idées qu'elle est souvent un épouvantail pour les âmes alors qu'elles devraient y voir le repas d'amour où le Seigneur veut les combler de ses plus précieuses bénédictions. On se laisse effrayer par les déclarations où il est dit que ceux qui en usent indignement mangent et

boivent leur condamnation, ne comprenant pas que ces paroles ne s'appliquent qu'à ceux qui, par leur indifférence, leur incrédulité ou leur égoïsme profanent audacieusement la Cène du Seigneur. L'on voudrait, telle est l'ignorance où l'on se trouve, pouvoir apporter quelque vertu au Seigneur et être moins indigne de s'approcher de Lui. Erreur capitale qui, après ce que nous avons dit des dispositions requises pour participer à la sainte Cène, n'a pas besoin d'être réfutée.

Il y a une autre cause de l'état de choses que nous déplorons. Elle vient de ce qu'on n'a pas compris que la sainte Cène devrait être le point central du culte, l'acte d'adoration par excellence. En conséquence on a fait de la Cène une cérémonie qui ne se représente, pour les plus zélés d'entre les fidèles, que quatre fois dans l'année. Voici ce que dit sur cette grave lacune un homme dont le témoignage fait autorité dans l'Eglise. « C'est un grand mal, » lisons-nous dans les *Adieux d'Adolphe Monod à ses amis et à l'Eglise*, « que la communion soit célébrée si rarement dans notre Eglise, et un mal auquel de toutes parts on

s'applique à remédier. Nos Réformateurs, en établissant cet ordre de choses, ont pris soin d'expliquer qu'ils ne le faisaient que pour un temps et pour prévenir des abus fort graves qui s'étaient glissés dans l'Eglise primitive. Mais ce qu'ils avaient fait pour un temps est demeuré pendant des siècles dans la plupart de nos Eglises. Enfin nous touchons au temps où la fréquente communion nous sera rendue. Calvin dit quelque part que la communion devrait être célébrée au moins tous les dimanches; remarquez cet *au moins;* si tous les dimanches est *au moins*, qu'est donc *au plus?* Au plus, c'est de la prendre comme les premiers chrétiens le faisaient, selon Calvin (et cela ressort aussi clairement des *Actes*), tous les jours, de maison en maison, à la suite du repas de famille. Chacun de vous a pu remarquer que la communion rare donne, de la communion, de la préparation qui doit la précéder et des émotions qui la suivent, je ne sais quelle idée étrange et extraordinaire. Il y a lieu de penser que c'est cette rareté de la communion qui a donné lieu à la plupart des controverses soulevées sur ce sujet... Quoi qu'il en

soit, c'est en voyant dans la communion l'expression la plus simple de notre foi, que nous en profiterons le plus, que nous en retirerons le plus de fruits et qu'elle nourrira notre âme de la chair et du sang de Jésus-Christ. »

Que l'Eglise se hâte donc de rendre à la Cène la place qui lui revient dans le culte ; que les prédicateurs de l'Evangile ne traitent pas seulement ce sujet dans des services spéciaux de préparation à la Cène où il ne se trouve toujours qu'un nombre d'âmes fort restreint ; que tous les fidèles croient que le Seigneur veut abondamment les bénir s'ils s'approchent de sa table pour y recevoir humblement et simplement ce qu'il veut leur donner, et alors ce repas sacré contribuera aussi puissamment à ramener la vie dans l'Eglise et à former des âmes viriles et actives à son service, puisqu'elles vivront dans une communion plus étroite avec Christ dont la force s'accomplira dans leur faiblesse.

XXVI

LA PRIÈRE EST UN TRAVAIL.

La prière est l'épanchement d'un cœur qui remercie l'Auteur de toute grâce, qui lui confesse ses péchés, qui implore sa miséricorde, qui lui demande ses bénédictions; c'est l'élan de l'âme vers Dieu ; c'est l'acte par lequel elle entre en communion avec Lui; c'est sa force, c'est sa vie. Ainsi définie, la prière est à l'âme ce que la respiration est au corps ; elle lui est aussi indispensable que l'air qu'il aspire à tous les moments de son existence. Il semble donc que si la prière nous est si nécessaire, elle devrait nous être familière, habituelle, facile et que nous devrions en faire notre première, notre plus importante occupation ; cependant, ce

n'est malheureusement pas ce qui a lieu. Pourquoi? Parce que la prière est un travail qui demande des efforts soutenus de notre part, et qui ne peut être accompli que si nous triomphons d'obstacles puissants et nombreux. Voici les raisons qui nous autorisent à l'envisager ainsi :

1° La prière est un travail parce que, pour vaquer à ce devoir, nous avons à vaincre notre cœur charnel qui n'est pas naturellement porté à la prière. En effet, si nous nous examinons avec un peu d'attention, nous nous apercevrons bien vite qu'il y a au fond de notre âme une profonde répugnance pour la prière; quelque chose nous distrait, nous pousse à l'incrédulité, nous éloigne de Dieu. Ce *quelque chose*, c'est le péché, qui n'est pas radicalement et pour toujours extirpé du cœur par la conversion, et qui, par conséquent, est un obstacle sans cesse renaissant à la prière. Il arrive alors que, lorsque nous voulons nous présenter devant Dieu, cet ennemi intérieur est toujours là pour nous empêcher de le faire; et parce qu'il faudrait lui opposer une résistance opiniâtre, nous abandonnons souvent la partie et ne prions

pas. Quiconque donc voudra prier, devra user de ce privilége en dépit des suggestions de son mauvais cœur et se livrer à un travail qui pourra, avec les années, devenir moins difficile, mais qui durera jusqu'à la fin de sa vie.

2° La prière est un travail parce que, vivant dans une atmosphère de péché, au milieu d'un monde ennemi de Dieu, au lieu d'être encouragés à la prière, nous en sommes détournés par tout ce que nous voyons et entendons. Considérez un peu ce que sont les hommes dans leur état naturel. Qui parmi eux se souvient de Dieu? Qui l'invoque comme Créateur, comme Père, comme Sauveur? Qui le glorifie par une vie passée sous son regard, à la recherche des choses invisibles? Hélas! sa loi n'est-elle pas indignement profanée? ses commandements les plus formels ne sont-ils pas foulés aux pieds? Des multitudes n'ont qu'une passion, celle d'amasser et de se procurer la plus grande somme de jouissances possible pendant les courtes années que Dieu leur accorde ici-bas. Dans une telle condition, avec de tels exemples sous les yeux, la

prière devient un travail, une lutte, un combat.

3° Elle est un travail parce que nous avons une vie double dans ce monde et que, depuis la chute, les besoins du corps exercent une prépondérance funeste sur ceux de l'âme. A moins d'une vigilance continuelle, toute notre force, toute notre énergie se dépense pour le corps. Et le piége est d'autant plus dangereux, qu'on peut regarder comme légitime, comme nécessaire, de pourvoir à des besoins matériels, à des exigences qui varient à l'infini, selon la position de chacun. Ceux donc qui voudront accorder aux intérêts de leur âme la première place, qui auront à cœur son développement spirituel, qui voudront avant tout marcher avec Dieu comme Hénoc, auront à soutenir des luttes pénibles; ils devront remonter le courant, et les efforts qu'ils ont à faire pour s'arracher aux préoccupations matérielles et vivre de la vie de l'esprit, constituent un travail que chacun n'a pas le courage d'entreprendre.

4° La prière est un travail, parce que Dieu juge bon de ne pas toujours agir selon nos

désirs. Nous lui demandons quelque chose que nous croyons absolument nécessaire, et il ne nous l'accorde pas, ou bien il nous fait attendre des mois, des années avant de nous exaucer. Or, qui ne sait que pour les choses de Dieu, nous sommes vite fatigués, découragés? Il nous en coûte énormément de nous présenter chaque jour devant Dieu avec la même prière sans rien obtenir; il nous semble que c'est prier en vain. Pour vaincre cette répugnance naturelle de notre cœur, pour avoir la persévérance nécessaire à la prière, il faut faire des efforts; c'est un travail et des plus laborieux.

5° Enfin, la prière est un travail à cause de la multiplicité de nos sujets de prière. En effet, nous n'avons pas seulement à prier pour nous-même, ce qui est déjà le sujet de demandes et d'actions de grâces multipliées; nous avons encore à prier pour nos parents, pour nos amis, pour les malades et pour tout ce qui concerne l'avancement du règne de Dieu dans le monde. Envisagée à ce point de vue, il est évident que la prière devient un saint travail pour lequel il faut faire des efforts sans cesse renouvelés.

Appuyé sur ces considérations, nous pouvons dire qu'il n'y a que ceux qui prient machinalement, ou, pour mieux dire, qui ne prient point, qui oseront prétendre que la prière est quelque chose qui va de soi, sans efforts. Cela est si vrai que les chrétiens les plus éminents confessent qu'ils s'acquittent souvent mal de ce devoir; qu'ils prient avec négligence, paresse, avec des sentiments qui rendent leurs prières infructueuses. Mais, parce que la prière est un travail, parce qu'elle est une lutte avec nous-mêmes et contre l'ennemi de notre âme qui, connaissant la source de notre force, essaie par tous les moyens de nous pousser au relâchement, sera-ce une raison pour que nous ne priions pas? Bien au contraire. Plus le travail sera laborieux, plus nous devrons nous y appliquer avec énergie. Il n'est pas permis au chrétien de s'abstenir d'un devoir aussi sacré, quand il sait que sa vie spirituelle meurt dès qu'il ne prie pas, et qu'il y a tant de besoins dans le règne de Dieu qui ne seront satisfaits que si l'on demande une effusion abondante du Saint-Esprit. Il faut donc se mettre courageusement à l'œuvre; il f ut

imiter la persévérance et l'énergie des hommes du monde qui, voulant arriver à un but, ne se donnent aucun repos jusqu'à ce qu'ils l'aient atteint; il faut élever ses mains suppliantes vers le ciel, comme Moïse sur la montagne, lorsque le peuple combattait dans la plaine; il faut agir comme la veuve qui avait affaire à un juge unique et qui, à force d'insister, en obtint justice, et l'on verra que ce n'est pas en vain que l'on s'approche de Dieu. On accomplira ainsi un travail saint et agréable au Seigneur, parce qu'il sera fait selon sa volonté et pour sa gloire. Et s'il coûte des efforts, des cris et des larmes, il deviendra, d'un autre côté, le plus sûr élément de bonheur et de paix dont une âme puisse jouir sur la terre.

XXVII

CE QU'IL FAUT FAIRE LORSQU'ON EST MALADE.

La maladie est un des moyens les plus efficaces dont Dieu se sert pour amener les âmes à Lui.

Lorsqu'il veut frapper à la porte d'un cœur absorbé par les soucis terrestres, ne vivant que pour les choses de ce monde, il lui envoie le plus souvent la maladie pour lui montrer la vanité de ce qu'il encense. Lorsqu'il veut arrêter un pécheur avide de plaisirs et de jouissances, dans le chemin qui le conduit à la ruine, il l'oblige, par la souffrance, à vivre dans la retraite, à gémir peut-être de longs mois sur un lit de douleur. Qui dira combien d'âmes plongées dans l'oubli de Dieu

le plus complet ont été rendues sérieuses sous le coup de l'épreuve ! Combien n'ont appris que lorsqu'elles se sont vues privées de la santé, à regarder aux choses invisibles et éternelles ! Parmi les élus déjà parvenus à la perfection, un nombre immense glorifient leur Saûveur et le bénissent du fond de leur cœur de ce qu'il les a forcés par la maladie à regarder à Lui et les a arrachés par ce moyen à une perdition certaine.

Cependant, il faut le reconnaître, malgré tous les résultats bénis qu'amène la maladie, elle est loin de produire tous les fruits pour lesquels elle est envoyée. Des multitudes d'âmes ont été rendues à la santé ou lancées dans l'éternité sans avoir compris le sens des visitations dont elles avaient été les objets. — A quoi cela tient-il? — A ce que, sous le coup de l'épreuve, on n'a pas agi de manière à rendre la maladie salutaire et bénie.

Pour qu'il en soit autrement, le malade doit se dire que si Dieu le visite, c'est qu'il a quelque chose à lui apprendre. En conséquence, il ne fera pas comme ceux qui ne pensent qu'à la cause qui a pu amener cet état de

souffrance et aux moyens de s'en délivrer, qui s'enquièrent avec anxiété de tout, excepté de ce qui pourrait faire du bien à leur âme, et qui anéantissent ainsi les fruits de l'épreuve. — Celui qui veut être béni acceptera la maladie comme lui venant directement de Dieu, sans la volonté duquel pas un seul cheveu ne tombe de notre tête; il verra au-dessus des causes secondes une cause supérieure, la volonté du Seigneur, qui envoie les épreuves à chacun selon qu'il en a besoin, pour le conduire au salut.

Avec ce sentiment que Dieu n'appesantit pas en vain sa main sur lui, le malade acceptera les dispensations qui lui seront envoyées avec un esprit recueilli. Il bannira de son cœur la légèreté. Loin de chercher à se distraire par des futilités, il fera des efforts pour que tout en lui et autour de lui soit sérieux. Agir d'une autre manière serait la preuve d'un grand aveuglement. En effet, pour qui comprend bien la vie, chacun des moments dont elle se compose, même au milieu de la joie et de la prospérité, a quelque chose de solennel. On conçoit toutefois qu'une pauvre

âme, lorsque tout lui sourit et qu'elle est entraînée par le tourbillon du monde, puisse oublier le but auquel elle doit tendre. Mais ce qui ne se conçoit pas, c'est que l'on puisse être malade et avoir le cœur rempli de vanités ; c'est que l'on gémisse sous l'étreinte de la douleur et que l'on ne sente pas que dans un moment semblable il faut donner un autre cours à ses pensées : « Oh ! s'ils eussent été sages, s'ils eussent considéré leur dernière fin ! » (Deut., XXXII, 29.)

Si le malade reçoit l'épreuve avec sérieux, il sera amené à rentrer en lui-même pour considérer avec attention son état spirituel. Il désire que le médecin examine sérieusement la nature de sa maladie ; il devra faire lui aussi un examen de son cœur, afin de voir où il en est avec son Dieu. — Lorsqu'il était en santé, il s'imaginait peut-être qu'il n'en avait pas le temps. Ses affaires, ses soucis, joints à la légèreté de son cœur naturel, l'empêchaient de faire le compte de ses voies ; mais maintenant que Dieu l'a cloué sur un lit de douleur, maintenant qu'il passe, immobile, livré à lui-même, de longs jours et de longues

nuits, il doit mettre à profit ces moments précieux que Dieu lui a ménagés dans sa bonté; il doit se demander où il en est avec la grande question de son salut, s'il a trouvé la grâce qui est en Jésus-Christ, s'il est devenu une nouvelle créature. — Qu'il ne se fasse pas illusion et n'attende pas, pour se poser ces questions, que, la maladie s'aggravant, il ne puisse plus s'occuper de ce travail qui demande toute sa lucidité d'esprit, toute sa force, toute son énergie. Beaucoup ont été surpris par la mort sans avoir fait leur paix avec Dieu, parce qu'ils se disaient que leur maladie n'était qu'une légère indisposition, et que plus tard ils auraient en tous cas le temps de penser à leur salut. — Ruse de Satan qu'il faut repousser comme venant du plus dangereux ennemi.

Cet examen de soi même conduira le malade à lire la sainte Ecriture, s'il le peut encore, ou à se la faire lire, s'il ne le peut plus (1).

(1) Nous recommandons à l'usage des malades l'excellente brochure de M. Mackensie intitulée : *Manuel des malades. Choix de textes de la Parole de Dieu et de cantiques.* — Nous avons emprunté, pour cet article, quelques idées du *Sérieux appel aux lecteurs.*

En effet, s'il veut profiter de l'épreuve, il faut que cette Parole vienne remplir son ministère auprès de lui. C'est elle seule qui lui fera comprendre sa misère, qui lui montrera toute l'horreur du péché et lui dévoilera la sainteté de Dieu et sa justice. Mais c'est aussi elle qui, après lui avoir révélé la gravité du mal dont son âme est atteinte et la juste condamnation qui en est la suite, l'amènera à l'Ami des pécheurs, à Jésus, et ce Sauveur compatissant s'abaissera jusqu'à lui pour le bénir et lui dire : « Tes péchés te sont pardonnés. »

Enfin, pour que l'épreuve soit salutaire, il faut que le malade remplisse encore une condition, il faut qu'il prie. Il pourra sans doute demander à Dieu la guérison de son corps ; car lorsque le Seigneur était sur la terre, il accueillait les requêtes de ceux qui le priaient de les délivrer de leurs souffrances, et maintenant qu'il est dans le ciel, il n'est pas moins disposé à nous soulager dans nos douleurs. Mais avant tout, le pauvre affligé devra prier pour que sa maladie tourne à la gloire de Dieu et qu'elle produise en lui des fruits de justice et de paix. Il priera pour être éclairé par la lumière du

Saint-Esprit; il priera pour avoir la foi, une foi qui lui donne la force de tout supporter avec patience, de tout accepter avec résignation et sans murmures; une foi qui lui permette de dire à son Père céleste : « Me voici; fais de moi ce qu'il te semblera bon. » Il priera pour que, s'il doit mourir, il puisse être reçu dans le séjour de la paix et de l'éternelle félicité, avec Jésus et tous les rachetés qui ont lavé leurs péchés dans son sang. Il priera enfin pour que si Dieu lui permet de retourner dans le monde, il le préserve de retomber dans l'indifférence et la mort spirituelles. Et il demandera cette grâce avec d'autant plus d'instances qu'il sera exposé, une fois guéri, à toutes sortes de tentations : Satan sera acharné contre lui; le monde, avec les mille artifices dont il dispose, cherchera à lui persuader qu'il doit reprendre son ancien train de vie ; son mauvais cœur lui dira que les pensées sérieuses qu'il a eues n'étaient que des illusions, des faiblesses indignes d'un caractère bien trempé; et s'il écoute toutes ces voix mensongères, il sera bientôt plus éloigné de Dieu qu'auparavant. Mais, à force de suppli-

cations pendant la maladie, il peut obtenir la grâce qu'il n'en soit pas ainsi.

Puissent tous ceux qui gémissent sous les coups de l'épreuve faire la bienheureuse expérience du Psalmiste et dire avec lui : « Il m'est bon d'avoir été affligé ! » (Ps. CXIX, 71.)

FIN.

TABLE DES MATIÈRES.

EXTRAIT DU CATALOGUE

DE LA

SOCIÉTÉ DES LIVRES RELIGIEUX

DE TOULOUSE

Premier chapitre de la Genèse (le) exposé dans une suite de leçons pour une Ecole du dimanche, par L. Gaussen, 3e édit. 1 vol. in-12 de 250 pages. 1 »

Leçons données dans une Ecole du dimanche sur quelques chapitre de la Genèse, par L. Gaussen, 2e édit. 1 vol. in-12 de 413 pages. 1 50

Leçons données dans une Ecole du dimanche sur les vingt premiers chapitres de l'Exode, par L. Gaussen, 2e édit. 1 fort vol. in-12 de 609 pages. 2 »

Leçons données dans une Ecole du dimanche sur les sept premiers chapitres de Josué, par L. Gaussen. 1 vol. in-12 de 180 pages. » 70

Leçons données dans une école du dimanche sur les prophètes Elie et Elisée, par L. Gaussen. 1 vol. Gaussen. 1 vol. in-12 de 428 pages. 1 50

Leçons données dans une Ecole du dimanche sur le livre du prophète Jonas et sur quelques psaumes, par L. Gaussen. 2e édit. 1 vol. in-12 de 261 pages. 1 »

Leçons données dans une Ecole du dimanche sur l'Evangile selon saint Luc, par L. Gaussen. 1re partie. 1 vol. in-12 de 516 pages. 2 »

Leçons de la vie dans l'Ecriture sainte (les), petites méditations chrétiennes, par Mme de Witt née Guizot. 1 vol. in-8 de 400 pages. 3 »

Méditations sur la vie de N.-S. J.-C., par Mme de Witt née Guizot. 1 vol. in-8 de 438 pages. 2 50

Méditations sur l'Oraison dominicale, par M^{me} de Witt née Guizot. Broch. in-12 de 67 pages. » 25

Dimanche et nos intérêts (le), discours sur Marc, II, 27, par J. Cadène, couronné par le jury d'examen. In-12 de 38 pages. » 20

Essai sur la divine origine et l'obligation perpétuelle du jour du Seigneur, par le rév. Robert Newstead. Broch. in-18 de 107 pages. » 30

Perle des jours (la), ou les avantages du jour du sabbat pour les classes ouvrières, par la fille d'un ouvrier, avec une notice sur la vie de l'auteur; traduit de l'anglais par J.-A. Bost. 2^{e} édit. broch. in-18 de 124 pages. » 40

Sabbat est fait pour l'homme (le). 2^{e} édit., par Jean Lenoir, vigneron à Villeneuve, canton de Vaud (Suisse). 1 vol. in-18 de 113 pages. » 30

Jour (le) du Seigneur ou le jour du péché, par Timothée Delhorbe, pasteur, ouvrage couronné, 2^{e} édit. Broch. in-18 de 172 pages. » 50

Ami chrétien des familles (l'). 3^{e} édit. Vol. in-12 de 275 pages. 1 »

Id., t. II. Vol. in-12 de 275 pages. 1 »